



**NATIONS
UNIES**
RD CONGO
.....

BUREAU DU COORDONNATEUR RESIDENT

ANALYSE COMMUNE DE PAYS (CCA)

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Mise à jour 2026 et perspectives 2026 – 2030





ANALYSE COMMUNE DE PAYS (CCA)

TABLE DES CONTENUS

GLOSSAIRE.....	7
----------------	---

1.RESUME ANALYTIQUE.....	11
---------------------------------	-----------

2. NŒUDS GORDIENS.....	13
-------------------------------	-----------

2.1 État, gouvernance et justice : de l'État extractif à l'État de service.....	13
2.2 Terre, identité et gouvernance foncière : l'architecture du conflit social	13
2.3 Extractivisme, rentes et commerce illicite : la trappe de la valeur brute	14
2.4 Corruption, fiscalité et redevabilité : la fuite des ressources publiques.....	14
2.5 Infrastructures, connectivité et marchés : le coût de la distance	14
2.6 L'érosion des systèmes d'éducation, de santé et de protection sociale	15
2.7 Crise climatique et destruction de l'environnement.....	15
2.8 Violence et circulation illégale d'armes.....	15
2.9 Implications transversales pour 2026–2030.....	16

3. CONTEXTE NATIONAL.....	17
----------------------------------	-----------

3.1 Économie et finances publiques	17
3.2 Politique, paix et sécurité.....	20
3.3 Éducation, santé et protection sociale.....	23
3.4 Sécurité alimentaire et nutrition	24
3.5 Énergie, eau et assainissement.....	25
3.6 Emploi et travail.....	27
3.7 Environnement climat et forêts	29
3.8 Droits humains	32





4. PROGRÈS DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA 2030.....	35
4.1 Bilan à mi-parcours : progrès réels mais insuffisants envers les ODD	35
4.2 Progrès et défis par grandes transitions ODD	36
4.3 Implications stratégiques pour le CCDD.....	38
4.4 Orientation pour le Cadre de coopération 2025–2029	38
 5. NE LAISSER PERSONNE DE CÔTÉ (LNOB)	39
5.1 Vulnérabilités multidimensionnelles et fractures territoriales	39
5.2 Groupes prioritaires	39
5.3 LNOB et lutte contre le VIH / SIDA.....	41
5.4 Implications stratégiques pour la période 2026–2030 et rôle du SNU	42
 6. ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX.....	43
6.1 Adhésion normative et architecture institutionnelle.....	43
6.2 Suivi, rapportage et coopération avec les mécanismes internationaux	43
6.3 Coopération récente avec les mécanismes spéciaux	44
6.4 Positionnement international recentré et défis persistants	44
6.5 Implications stratégiques pour le CCDD 2025–2029	44
 7. FINANCEMENT ET POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT	45
7.1 Contraintes macro-budgétaires et espace fiscal	45
7.2 Financement international et rôle des institutions financières	45
7.3 Financement intégré et innovation financière	45
7.4 Partenariats stratégiques et implications pour le SNU.....	47
7.5 Risques.....	47

8. ANALYSE DES RISQUES ET SCENARIOS	49
8.1 Principaux risques structurants	49
8.2 Scénarios prospectifs à l'horizon 2030.....	51
8.3 Implications stratégiques pour l'UNSDCF et la programmation.....	52
9. AVANTAGES COMPARATIFS DU SYSTÈME NATIONS UNIES	53
9.1 Présence nationale, provinciale et communautaire	53
9.2 Rôle normatif et appui à l'alignement politique	53
9.3 Capacité de coordination multisectorielle	53
9.4 Expertise technique de haut niveau.....	54
9.5 Capacité de mobilisation des ressources et financements innovants.....	55
9.6 Approche centrée sur les populations et le principe LNOB.....	55
9.7 Capacité à agir en contexte de crise	55
CONCLUSION.....	56
Bibliographie	58

ACLED	Armed Conflict Location & Event Data
ADF	Allied Democratic Forces
AFC/M23	Alliance Fleuve Congo / Mouvement du 23 mars
ALPC	Armes légères et de petit calibre
AMU	Union du Maghreb Arabe
ASM	Artisanat minier et à petite échelle
BCNUDH	Bureau Conjoint des Nations Unies aux droits de l'Homme
CAFI	Central African Forest Initiative
CCA	Analyse commune de pays (Common Country Analysis)
CDD / SDCF	Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable
CDN	Contribution déterminée au niveau national
CENI	Commission Électorale Nationale Indépendante
CODECO	Coopérative pour le Développement du Congo
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
CSU	Couverture Santé Universelle
DCO	Development Coordination Office
DDR	Désarmement, Démobilisation et Réintégration
DHS	Enquête démographique et de santé
DTM	Displacement Tracking Matrix (Matrice de suivi des déplacements – OIM)
EAC	Communauté d'Afrique de l'Est
ECCAS / CEEAC	Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale
ECOWAS / CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FARDC	Forces Armées de la République Démocratique du Congo

FEC	Facilité élargie de crédit (FMI)
FMI	Fonds Monétaire International
FRD	Facilité pour la résilience et la durabilité (FMI)
FVC	Fonds vert pour le climat
GEF	Global Environment Facility (Fonds pour l'environnement mondial)
HCR	Haut-Commissariat aux Réfugiés
HDP	Humanitaire – Développement – Paix
HNO / HRP	Humanitarian Needs Overview / Humanitarian Response Plan
IFI	Institution financière internationale
IKI	International Climate Initiative (Allemagne)
ILOSTAT	Base de données statistiques de l'Organisation internationale du Travail
INFF	Integrated National Financing Framework
INS	Institut National de la Statistique
IPC	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire
JMP	Joint Monitoring Programme for Water Supply, Sanitation and Hygiene
LNOB	Leave No One Behind (Ne laisser personne de côté)
MICS	Enquêtes en grappes à indicateurs multiples
MONUSCO	Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en RDC
Mpox	Monkeypox (variole simienne)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD / SDG	Objectifs de développement durable
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OMS / WHO	Organisation mondiale de la Santé
PAN 1325	Plan d'action national pour la résolution 1325 Femmes, Paix & Sécurité

PNACC	Plan National d'Adaptation au Changement Climatique
PNSD	Plan National Stratégique de Développement
PTF	Partenaires techniques et financiers
PPTD	Programme Pays pour le Travail Décent
RC	Resident Coordinator
RCO	Resident Coordinator Office
RDC	République Démocratique du Congo
RDF	Rwanda Defence Force
REDD+	Réduction des émissions issues de la déforestation et dégradation des forêts
REG	Restes explosifs de guerre
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SNU	Système des Nations Unies
SMIG	Salaire minimum interprofessionnel garanti
UA	Union africaine
UNGP	Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNMAS	Service de lutte anti-mines des Nations Unies
UNSDG	United Nations Sustainable Development Group
UPDF	Uganda People's Defence Force
VSBG	Violences sexuelles et basées sur le genre
VSLC	Violences sexuelles liées aux conflits
WASH	Water, Sanitation and Hygiene (Eau, hygiène et assainissement)
WFP / PAM	Programme alimentaire mondial
ZLECAf	Zone de libre-échange continentale africaine



1. RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La République démocratique du Congo entre dans la période 2026–2029 à un moment décisif de sa trajectoire de développement. Dotée d'un potentiel économique, démographique et écologique exceptionnel, elle demeure confrontée à des fragilités structurelles persistantes qui freinent l'accélération vers les Objectifs de développement durable (ODD). À moins de cinq années de l'échéance 2030, la marge d'erreur se réduit : des arbitrages stratégiques clairs seront nécessaires pour préserver les acquis et concentrer les efforts sur des transformations à fort impact.

La persistance des conflits dans l'Est constitue le principal facteur de vulnérabilité systémique. Les déplacements massifs de populations, la pression sur les services sociaux et la fragmentation territoriale compromettent les gains de développement. Dans ce contexte, la stabilisation durable demeure une condition préalable à toute transformation structurelle.

Sur le plan économique, la croissance reste largement tirée par le secteur minier, peu générateur d'emplois et exposé aux chocs externes. La diversification productive progresse lentement, tandis que le sous-emploi des jeunes et des femmes demeure élevé. Les investissements dans l'agriculture, l'énergie, l'agro-industrie et le numérique devront être accélérés pour rendre la croissance plus inclusive et résiliente.

Les progrès enregistrés dans les services sociaux, notamment dans l'éducation primaire et la nutrition, restent fragiles et inégalement répartis. Les provinces affectées par les conflits et les chocs climatiques concentrent les retards les plus marqués. L'opérationnalisation effective du principe « Ne laisser personne de côté » (LNOB) exige une priorisation territoriale fondée sur la vulnérabilité multidimensionnelle.

L'espace budgétaire contraint constitue un déterminant central des années à venir. L'augmentation des dépenses sécuritaires, la mobilisation fiscale encore limitée et les incertitudes sur les financements internationaux imposent des arbitrages stratégiques. Il ne sera pas possible d'agir simultanément sur toutes les priorités. La sélectivité, le séquençage des réformes et la concentration des ressources sur des interventions à fort effet multiplicateur seront essentiels.

Au regard de cette analyse, l'analyse commune pays recommande de maintenir l'orientation du Cadre de coopération 2025–2029 autour des quatre transformations structurantes initialement identifiées :

- **Diversification économique et création d'emplois productifs ;**
- **Gouvernance, justice, paix et protection ;**
- **Accès équitable aux services sociaux et renforcement des systèmes de protection sociale ;**
- **Gestion durable des ressources naturelles et transition climatique juste.**

La période 2026–2029 constitue une fenêtre décisive. Si les arbitrages sont opérés avec cohérence et si les investissements sont ciblés sur des priorités territorialisées à fort impact, la RDC peut encore accélérer sa trajectoire vers les ODD. À défaut, les fragilités structurelles risquent de s'enraciner durablement.

Messages clés

- La paix dans l'Est est indispensable à toute initiative visant le développement durable.
- Les foyers émergents de conflit ne doivent pas être ignorés.
- Sans diversification économique, la croissance restera vulnérable aux chocs externes/internes et peu inclusive.
- L'investissement dans le capital humain est le levier le plus déterminant (nutrition, éducation, couverture santé universelle, emploi des jeunes, etc).
- La RDC ne réalisera pas l'Agenda 2030 sans financement intégré : INFF = pilier central.
- Le principe LNOB devrait constituer un critère systématique d'allocation budgétaire et de programmation.
- La promotion de la bonne gouvernance et le renforcement de la redevabilité sont essentiels à la confiance sociale.
- La transition énergétique et climatique représente un avantage stratégique unique (i.e. forêts, tourbières, hydrogène vert).
- Le SNU est un acteur pivot du Nexus (Humanitaire – Développement – Paix) et de la coordination inter-partenaires.
- La territorialisation des interventions est clé : prioriser les provinces à vulnérabilité élevée et agir sur base d'analyses contextuelles pour adapter besoins et interventions dans une optique sensible aux conflits.

2. NOEUDS GORDIENS

Les « nœuds gordiens » renvoient aux **causes profondes, systémiques et interconnectées** qui empêchent la RDC de convertir son potentiel (ressources, position géostratégique, capital humain et naturel) en progrès inclusifs et durables. Ces nœuds combinent des héritages historiques (État extractif, dualismes normatifs), des déséquilibres politico-économiques (rentes et captures), des fractures territoriales (connectivité, marchés), et des vulnérabilités sociales et climatiques. Leur **entrelacement** explique la persistance d'un piège de sous-développement. Une stratégie de long-terme et commune pour démêler ces nœuds est donc cruciale afin d'obtenir des gains tangibles.

2.1 État, gouvernance et justice : de l'État extractif à l'État de service

La consolidation de l'État demeure un enjeu central. Malgré des avancées institutionnelles au cours des deux dernières décennies, les fonctions régaliennes (sécurité, justice, finances publiques et administration territoriale) restent caractérisées par des capacités inégales et une application variable des normes selon les territoires. La centralisation des décisions budgétaires coexiste avec une fragmentation administrative et une faible coordination interinstitutionnelle. La formation de l'État congolais, marquée par la violence coloniale, a forgé un modèle de relations entre l'État et la société, selon les « deux publics » de Peter Ekeh,¹ marqué par la dualité d'un ordre civique et d'un ordre primordial. Ce concept, apparenté aux travaux sur le néo-patrimonialisme, illustre un décalage post-colonial résultant de la coexistence et de l'intersection d'un public civique et d'un public primordial. Cette situation limite la mobilisation efficace des ressources intérieures, affaiblit la prestation équitable des services publics et érode progressivement la confiance entre l'État et les citoyens. Dans les zones affectées par les conflits, la présence institutionnelle demeure partielle ou contestée, ce qui entretient des dynamiques parallèles de gouvernance. Dans ce contexte, la consolidation de la redevabilité publique, la transparence budgétaire et la rationalisation des procédures administratives constituent des priorités structurantes.

2.2 Terre, identité et gouvernance foncière : l'architecture du conflit social

La question foncière occupe une place centrale dans les dynamiques de conflictualité. La coexistence entre droit formel et régimes coutumiers crée des zones d'ambiguïté juridique qui alimentent les litiges et fragilisent la sécurité des droits. La pression démographique, les déplacements internes massifs et l'expansion des concessions extractives ou agricoles accentuent la compétition pour l'accès à la terre. La manipulation des coutumes joue un rôle central dans la violence autour des « clivages ethniques », souvent associée à l'idée de « territoire ethnique »,² un espace géographique perçu comme lié exclusivement à l'existence d'une communauté. Une approche graduelle de sécurisation des droits, combinée à des mécanismes de médiation locale et à un renforcement des capacités administratives provinciales, apparaît essentielle pour stabiliser durablement les territoires.

¹ Ekeh, P. P. (1975). Colonialism and the two publics in Africa: A theoretical statement. *The American Political Science Review*, 69(4), 91–113. <https://doi.org/10.1017/S0010417500007659>.

² Muchukiwa, B. (2006). *Territoires ethniques et territoires étatiques : Pouvoirs locaux et conflits interethniques au Sud-Kivu (R.D. Congo)*. Éditions L'Harmattan.

2.3 Extractivisme, rentes et commerce illicite : la trappe de la valeur brute

La structure productive de la RDC demeure dominée par l'exploitation des ressources minières, qui représentent l'essentiel des exportations et une part substantielle des recettes en devises. Si cette spécialisation a soutenu la croissance, elle expose le pays à une forte volatilité externe et génère des retombées limitées en matière de diversification économique et de création d'emplois formels. Les initiatives pour une meilleure gestion du secteur ont échoué en raison de leur approche imposée, sans tenir compte des dynamiques locales.³ Bien que l'on ait beaucoup parlé du lien entre minerais et conflits, moins d'efforts ont été consacrés à comprendre le lien entre extractivisme, crime organisé transnational et blanchiment d'argent, autant dans le secteur industriel qu'artisanal. La transformation locale des minerais reste marginale et les liens intersectoriels avec l'agriculture, l'industrie manufacturière et les services demeurent faibles. Par ailleurs, les flux financiers illicites et les pratiques de sous-facturation réduisent l'impact redistributif des rentes extractives. La transition vers un modèle de croissance plus diversifié suppose le renforcement des chaînes de valeur locales, la formalisation progressive de l'exploitation artisanale et une amélioration substantielle de l'intégrité des systèmes de traçabilité et de gouvernance sectorielle.

2.4 Corruption, fiscalité et redevabilité : la fuite des ressources publiques

Le lien entre gouvernance fiscale et corruption est étroit, touchant non seulement les ressources naturelles mais aussi des secteurs comme l'immobilier et les appels d'offres publics. En RDC, la fiscalité est marquée par l'inégalité, des exonérations fiscales discrétionnaires, des surcoûts logistiques et une pression fiscale inégalement répartie, ce qui inspire la contrebande. Le manque de transparence et de traçabilité dans la gestion des entités publiques et les marchés publics favorise la corruption et le détournement, coûtant au pays des milliards de dollars, soit une part significative du budget annuel.

L'espace budgétaire demeure structurellement contraint. Malgré une amélioration récente de la discipline macroéconomique, la mobilisation des recettes intérieures reste inférieure au potentiel économique du pays. Les exonérations fiscales, l'opacité contractuelle et les capacités limitées de contrôle réduisent la base imposable et affaiblissent la soutenabilité budgétaire. Cette contrainte se répercute directement sur le financement des secteurs sociaux et des infrastructures, accentuant les disparités territoriales. Le renforcement de l'administration fiscale, la digitalisation des procédures et l'amélioration des mécanismes de transparence constituent des leviers prioritaires pour élargir l'espace budgétaire sans compromettre la stabilité macroéconomique.

2.5 Infrastructures, connectivité et marchés : le coût de la distance

Les infrastructures et la mobilité sont des facteurs clés qui entravent le développement de la RDC à différents niveaux. Pays « continent », la RDC manque d'un réseau ferroviaire ou routier complet, ce qui limite la cohésion nationale et freine la gouvernance, l'économie et l'accès aux services comme la santé, l'éducation et la justice. Les déficiences créent une économie politique centrifuge, où les relations commerciales avec les pays voisins sont privilégiées dans les zones frontalières. Le manque d'infrastructures se traduit aussi par une déconnexion entre les zones rurales et urbaines.

À Kinshasa, la congestion et les inondations affectent gravement l'économie individuelle et collective, avec une exposition à des conditions de vie peu saines et même insalubres. Ces déficiences impactent la paix et la cohésion, nourrissant des conflits et des inégalités. L'absence

³ Moore, S. F. (1973). Law and social change: The semi-autonomous social field as an appropriate subject of study. *Law & Society Review*, 7(4), 719-746.

d'infrastructures, y inclus numériques, renforce l'engagement pour des gains individuels au détriment de l'intérêt collectif. Les réseaux de solidarité informels, souvent basés sur la parenté, deviennent des mécanismes d'adaptation, accentuant les solutions non-étatiques aux problèmes de gouvernance. Cela fragilise le contrat social en RDC et exacerbe les disparités entre zones de guerre et les régions plus stables.

2.6 L'érosion des systèmes d'éducation, de santé et de protection sociale

Les systèmes d'éducation, de santé et de protection sociale ont enregistré des progrès notables, mais restent marqués par un sous-financement chronique et des inégalités territoriales persistantes. Les chocs sécuritaires, climatiques et épidémiques successifs ont mis en évidence leur fragilité structurelle. L'absence de registres sociaux exhaustifs, la fragmentation institutionnelle et la faible coordination intersectorielle limitent l'efficacité des interventions publiques. Dans les provinces les plus affectées par les conflits et les déplacements, la capacité de l'État à fournir des services de base demeure restreinte, ce qui affaiblit le contrat social. Le renforcement progressif des systèmes sociaux dans les zones fragiles constitue une condition essentielle à la stabilisation durable et à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle.

2.7 Crise climatique et destruction de l'environnement

La RDC détient l'un des patrimoines forestiers les plus importants au monde, jouant un rôle stratégique dans la régulation climatique globale. Toutefois, la déforestation liée à l'expansion agricole, à l'exploitation du bois-énergie et aux activités extractives progresse dans plusieurs provinces. La gouvernance environnementale reste fragmentée et les mécanismes d'incitation à la conservation demeurent insuffisamment opérationnels. Le financement climatique international, bien qu'en progression, reste inférieur au potentiel mobilisable. Les risques climatiques (inondations, érosion, variabilité accrue des précipitations) aggravent les vulnérabilités socio-économiques, en particulier dans les zones rurales et périurbaines. La consolidation des mécanismes REDD+, le développement de paiements pour services écosystémiques et la promotion de systèmes agricoles résilients constituent des axes structurants pour une transition climatique juste.

2.8 Violence et circulation illégale d'armes

La circulation des armes légères, la gestion des stocks et la prolifération d'explosifs représentent un problème majeur, alimentant l'instabilité et la violence envers les populations. L'accès illégal aux armes à feu, à travers la contrebande et l'extraction d'armement sous possession de services de sécurité, exacerbent des conflits et les rendent plus violents. Les escalades de conflits autrefois gérables sans violence posent donc un obstacle supplémentaire à la paix et à la réconciliation. Les déterminants structurels de la circulation illégale d'armes incluent une gouvernance fragile, un faible contrôle des frontières et voies de commerce, un système de justice affaibli et des institutions de sécurité mal équipées. L'impunité généralisée et le manque de coordination entre les forces de sécurité affectent la mise en place de solutions durables. Ni les programmes de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR), ni les mécanismes de contrôle des armes en place n'ont abouti à briser durablement les circuits d'armement et de munitions domestiques et transnationaux.

2.9 Implications transversales pour 2026–2030

L'interdépendance de ces nœuds structurels implique que les réformes sectorielles isolées produiront des effets limités. Une approche territorialisée, intégrée et séquencée apparaît indispensable. Dans un contexte budgétaire contraint, la priorisation des interventions à fort effet multiplicateur notamment dans le capital humain, la gouvernance fiscale, les infrastructures stratégiques et la résilience climatique devra guider l'action publique et l'appui du Système des Nations Unies. La résolution partielle mais ciblée de ces verrous au cours de la période 2026–2030 peut contribuer à repositionner la trajectoire du pays vers une transformation plus inclusive et durable.

À quatre ans de 2030, accélérer la réalisation des ODD en RDC exigera de privilégier des interventions réalisables et à fort impact, en dépit des nœuds gordiens. S'appuyant sur une analyse d'économie politique, il conviendra de privilégier les transitions liées aux ODD où des programmes conjoints intégrés et ancrés territorialement peuvent produire des résultats à grande échelle. Cette approche devra être complétée par un engagement politique ciblé en amont sur la gouvernance foncière, la transparence budgétaire et les services de base, ainsi que par le développement de stratégies de financements mixtes, alignées sur les priorités nationales. Ancrée dans une action collective SNU, cette démarche peut contribuer à traduire les réformes structurelles en une accélération concrète de la réalisation des ODD d'ici 2030.

Leviers prioritaires d'accélération pour la période 2026–2030

Si les contraintes structurelles identifiées relèvent d'un horizon de transformation de long terme, cinq leviers apparaissent comme prioritaires et actionnables dans la fenêtre restante. Ces leviers doivent être séquencés et priorisés territorialement, il s'agit des leviers ci-après :

- Investissement dans le capital humain (éducation, nutrition, couverture santé universelle) ;
- Transformation des systèmes alimentaires et des chaînes de valeur territoriales ;
- Accès à l'énergie et corridors logistiques régionaux ;
- Mobilisation accrue des ressources intérieures et transparence budgétaire ;
- Mobilisation des financements climatiques et gouvernance forestière.

La priorisation de ces leviers peut produire des effets catalytiques transversaux malgré la fragilité persistante.

3. CONTEXTE NATIONAL

Pays-continent au cœur de l'Afrique, la République démocratique du Congo (RDC) couvre environ 2,345 millions de km², ce qui en fait le 2e plus grand pays d'Afrique par sa superficie. Elle dispose d'un étroit débouché atlantique à Boma et partage ses frontières avec neuf pays : République centrafricaine, Sud-Soudan, Ouganda, Rwanda, Burundi, Tanzanie, Zambie, Angola et République du Congo. Sa position géostratégique, combinée à l'ampleur de ses ressources naturelles et à la dynamique de sa population, lui confère un rôle central en Afrique centrale et dans les chaînes de valeur mondiales des minerais critiques. Toutefois, ces atouts coexistent avec des fragilités structurelles persistantes qui influencent profondément sa trajectoire de développement. Avec une population projetée à plus de 125 millions d'habitants d'ici 2030 et un taux de croissance démographique supérieur à 3 %, la RDC fait face à une pression croissante sur ses systèmes éducatifs, sanitaires, urbains et sur son marché du travail. La jeunesse constitue un potentiel considérable, mais également un défi majeur en matière de création d'emplois productifs et d'inclusion socio-économique. L'urbanisation rapide, souvent non planifiée, accentue les tensions foncières, les déficits d'infrastructures et la vulnérabilité aux chocs climatiques.

3.1 Économie et finances publiques

L'économie congolaise demeure fortement dépendante du secteur extractif, qui représente entre 90 et 99 % des exportations de biens⁴, principalement le cuivre et le cobalt. Cette concentration soutient la croissance mais expose le pays à une forte vulnérabilité aux chocs externes. Après 8,5 % en 2023, la croissance du PIB réel s'est établie à 6,5 % en 2024 puis estimée à 5,3 % en 2025⁵, malgré la détérioration sécuritaire à l'Est et la suspension temporaire des exportations de cobalt. L'agriculture, qui emploie la majorité de la population active, demeure peu productive. Le secteur manufacturier reste concentré autour de la transformation primaire des minerais, et les services (représentant environ un tiers du PIB) sont largement informels. Cette configuration limite la création d'emplois formels et réduit l'impact redistributif de la croissance.

La figure 1 ci-dessous retrace l'évolution de la croissance du PIB réel de la RDC entre 1995 et 2029 et met en évidence l'influence de plusieurs chocs majeurs sur la trajectoire économique du pays, notamment la Deuxième guerre du Congo (1998–2003), la reprise post-conflit au milieu des années 2000, la crise financière mondiale de 2008–2009 et la chute des prix des minerais entre 2015 et 2017. Elle illustre également la forte volatilité de la croissance congolaise, une diversification économique (horizontale et verticale) limitée et sa dépendance structurelle aux cycles des matières premières, en particulier du secteur minier. Les projections du FMI pour la période 2026–2029 suggèrent une croissance moyenne d'environ 5 % par an sous réserve d'une contribution accrue des secteurs non extractifs et d'investissements structurants dans l'énergie, les infrastructures et l'agro-industrie, reflétant le dynamisme du secteur extractif mais aussi la sensibilité persistante de l'économie aux fluctuations des prix des minerais.

⁴ Banque Mondiale. (2025). Democratic Republic of the Congo Overview. Washington, DC : World Bank. <https://www.worldbank.org/en/country/drc/overview>.

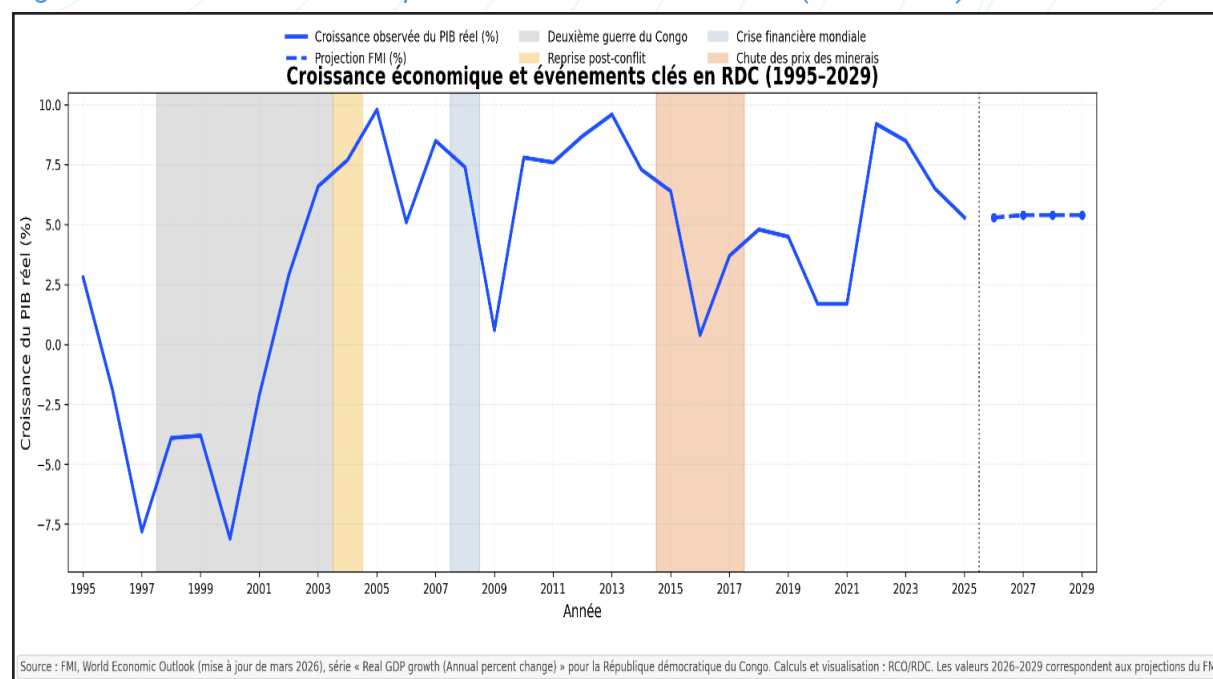
⁵ Fonds monétaire international. (2025). Democratic Republic of the Congo: First Review Under the Extended Credit Facility Arrangement (Country Report No. 25/195). Washington, DC : IMF.

Avec 73,5 % de la population vivant sous le seuil international de pauvreté (2,15 USD/jour), la croissance extractive n'a pas encore enclenché une réduction significative des inégalités territoriales et sociales.

L'inflation, après un pic de 23,8 % fin 2023, a reculé à 8–9 % en 2025 grâce au resserrement monétaire et à une meilleure coordination budgétaire. Sous hypothèse de discipline budgétaire maintenue, elle pourrait se stabiliser autour de 7 % à moyen terme.

Néanmoins, la dollarisation persistante et la dépendance aux recettes minières réduisent la marge de manœuvre macroéconomique. La stabilité reste conditionnée aux cours des minerais, aux volumes exportés et au contexte sécuritaire.

Figure 1 : Croissance économique et événements clés en RDC (1995–2029)⁶



Finances publiques et mobilisation des ressources

L'espace budgétaire demeure limité dans un contexte d'augmentation des dépenses sécuritaires. Le déficit intérieur s'est établi à environ 0,8 % du PIB en 2024. Le retour progressif à l'équilibre à partir de 2026 reposera sur : l'amélioration de la mobilisation des recettes intérieures ; la rationalisation des exonérations fiscales ; la mise en œuvre du programme appuyé par le FMI (FEC et FRD, 2,8 milliards USD). La

⁶ FMI, Base de données des Perspectives de l'économie mondiale (mars 2026). Graphique élaboré par le Bureau du Coordonnateur Résident des Nations Unies (RCO) en République démocratique du Congo à partir des données du FMI.

soutenabilité budgétaire dépendra de la capacité à élargir l'assiette fiscale, renforcer la gouvernance financière et accroître la transparence, notamment dans les entreprises publiques et le secteur minier.

Le déficit budgétaire intérieur s'est établi à environ 0,8 % du PIB en 2024 sous un effet des dépenses sécuritaires et sociales. L'État vise un retour graduel à l'équilibre dès 2026, appuyé par une augmentation de la mobilisation des recettes intérieures, une amélioration du contrôle de la dépense ainsi que la poursuite du programme triennal conclu avec le FMI, notamment la Facilité élargie de crédit (FEC) et Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD) pour 2,8 milliards de dollars. Les dépenses prioritaires du Budget 2026 s'articulent autour de (i) la sécurité, (ii) les infrastructures de connectivité, (iii) l'agriculture, et (iv) les secteurs sociaux. La soutenabilité de cette programmation dépendra toutefois de la capacité à élargir l'assiette fiscale, à rationaliser les exonérations, et à renforcer la gouvernance financière, notamment dans les entreprises publiques. La mobilisation des recettes intérieures reste inférieure au potentiel économique du pays. L'élargissement de l'assiette fiscale, la rationalisation des exonérations et le renforcement de la transparence budgétaire constituent des priorités pour garantir la soutenabilité des finances publiques.

Commerce extérieur et résilience externe

Le déficit courant (3,7 % du PIB en 2025) pourrait se réduire autour de 2 à 2,5 % d'ici 2028 ⁷ si les investissements dans la logistique, l'énergie et l'agro-industrie se matérialisent. Les réserves de change restent sensibles aux chocs sur les exportations minières.

La diversification des sources de devises via l'agrobusiness, la transformation locale et l'intégration régionale (ZLECAf, Corridor de Lobito) – constitue un levier stratégique pour réduire l'exposition externe.

Implications stratégiques pour le CCDD 2025-2029 et priorisation programmatique

Dans un contexte budgétaire contraint et d'incertitude sécuritaire, la sélectivité stratégique sera déterminante. Les priorités économiques devront viser :

- la diversification productive et la transformation locale ;
- le renforcement de la mobilisation fiscale et de la gouvernance minière ;
- le renforcement de l'accès à l'énergie ;
- la promotion d'emplois décents pour les jeunes et les femmes.

La fenêtre 2026–2030 constitue un point d'inflexion : sans rééquilibrage progressif de la structure productive et renforcement de la gouvernance macroéconomique, la croissance restera vulnérable et peu inclusive. À l'inverse, une utilisation stratégique de la rente minière pourrait enclencher une trajectoire de transformation plus résiliente et durable.

⁷ Fonds monétaire international. (2025). Democratic Republic of the Congo: First Review Under the Extended Credit Facility Arrangement (Country Report No. 25/195). Washington, DC : IMF .

3.2 Politique, paix et sécurité

Le contexte politique et sécuritaire en RDC reste marqué par l'instabilité persistante, en particulier dans les provinces orientales. Depuis début 2025, des avancées territoriales de l'AFC/M23 (Alliance Fleuve Congo / Mouvement du 23 mars), soutenues selon le Groupe d'experts du Conseil de sécurité des Nations Unies par la Force de défense du Rwanda (RDF), ont entraîné la prise de plusieurs centres urbains stratégiques dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu, notamment Goma, Bukavu et, temporairement, Uvira. Cette situation a profondément altéré l'équilibre sécuritaire, affecté les flux commerciaux et chaînes d'approvisionnement, et aggravé une crise humanitaire et de protection déjà critique. Sans accord de paix effectif, ce scénario risque davantage de peser sur la stabilité régionale. Dans ce contexte, les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), appuyées par des groupes armés dits *wazalendo*, poursuivent des opérations, tandis que d'autres groupes armés tels que les ADF (Nord-Kivu et Ituri), CODECO et Zaïre (Ituri) restent également actifs, et s'affrontent avec les FARDC et l'armée ougandaise (UPDF). Les populations civiles demeurent les plus exposées aux violences, aux déplacements forcés, à l'extorsion et aux représailles. À l'échelle régionale, la crise a conduit à un enchevêtrement géopolitique et militaire et à une polarisation accrue, fragilisant les efforts diplomatiques. Les efforts de médiation engagés dans les cadres de Luanda (UA), Nairobi (EAC) ainsi que les initiatives diplomatiques récentes de Doha et Washington ont permis des engagements, mais leur mise en œuvre demeure difficile, notamment sur les questions de démobilisation et restauration de l'autorité de l'État.

Impact de la situation sécuritaire sur le contexte humanitaire

La situation sécuritaire continue à provoquer un taux de déplacement parmi les plus élevés au monde, avec environ 6 millions de personnes déplacées internes en 2025 selon l'OIM. De vastes zones dans le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et l'Ituri restent difficilement accessibles pour les opérations humanitaires, en raison de faibles infrastructures, de l'insécurité persistante et de restrictions imposées par les autorités de facto dans les zones contrôlées par le AFC/M23. Selon OCHA, entre janvier et septembre 2025, 507 incidents ont été documentés contre le personnel ou les biens humanitaires, incluant des enlèvements, attaques et assassinats. Dans les zones occupées, la fermeture des banques, la perturbation des marchés, la non-circulation monétaire et la rupture des chaînes d'approvisionnement aggravent la précarité alimentaire, sanitaire et économique. À travers les zones de conflit, les risques d'épidémies (choléra, rougeole, Mpox, poliomyélite, Ebola) sont amplifiés par la destruction des infrastructures de santé et les faibles taux de couverture vaccinale.

Fragmentation politiques, espace civique et défis de gouvernance

Sur le plan institutionnel, la scène politique nationale demeure fragmentée. Le rétrécissement de l'espace civique, l'instrumentalisation judiciaire et les tensions politiques ont fragilisé la confiance envers les institutions. La feuille de route publiée par la Commission électorale nationale indépendante (CENI) pour le cycle électoral 2025–2028 constitue une opportunité pour renforcer la légitimité démocratique, mais elle enregistre déjà des retards et son succès dépendra de l'inclusivité, du consensus politique et des ressources disponibles. Parallèlement, d'autres conflits persistent dans plusieurs provinces (Maï-Ndombe, Tshopo, Hauts-Plateaux du Sud-Kivu), alimentés par des enjeux fonciers, l'accès aux ressources et des dynamiques identitaires politiquement instrumentalisées. Ces tensions constituent des foyers de déstabilisation susceptibles de s'étendre si elles ne sont pas traitées par des mécanismes de médiation locale et de gouvernance territoriale renforcée. Le tableau ci-dessous résume les principaux risques et leur impact potentiel

Figure 2 : Risques prioritaires identifiés et leur impact potentiel

Risques prioritaires	Dynamiques de transmission	Impact potentiel
Escalade régionale du conflit à l'Est	Implication accrue d'acteurs étatiques et non-étatiques	Fragmentation territoriale et humanitaire durable
Retrait progressif de la MONUSCO	Réduction des mécanismes de protection des civils et de l'appui sécuritaire	Hausse des violences, affaiblissement des institutions locales
Polarisation politique nationale	Répression, absence de dialogue inclusif	Instabilité institutionnelle, déficit de légitimité
Tensions communautaires	Accès foncier, ressources, identité	Nouvelles zones de conflits localisés

Genre, violence et protection

Les conflits exacerbent les violences sexuelles et basées sur le genre (VSBG), utilisées comme tactique de terreur et de contrôle social. Les femmes et filles déplacées y sont particulièrement exposées, notamment en termes d'exploitation économique et de déscolarisation. Néanmoins, les inégalités et violences basées sur le genre ne sont pas limitées aux zones en conflits et nécessitent donc une approche holistique. Les avancées dans la mise en œuvre de la Résolution 1325 restent limitées. La représentation féminine dans les mécanismes de médiation, de DDR et de gouvernance locale demeure marginale. Si ces dynamiques mettent à risque l'agenda 1325, le retrait progressif de la MONUSCO accroît davantage le risque de vide institutionnel en matière de protection. Les déplacements massifs, la fragmentation des services publics, la violence basée sur le genre, et la marginalisation des jeunes et minorités ethniques exacerbent les vulnérabilités. Une réponse inclusive doit prioriser l'accès équitable aux protections, aux services essentiels, à la justice et aux moyens de subsistance. Dans ce contexte, la mise en œuvre du Plan d'action national 1325 requiert des engagements concrets, y compris des quotas de représentation dans les instances locales de paix et de médiation et la pérennisation des financements en matière des VSBG.

Contamination par mines terrestres, restes explosifs de guerre, engins explosifs improvisés

La contamination par les mines et restes explosifs de guerre (REG) résulte de décennies de conflits armés. Si la présence de mines demeure limitée, le pays reste fortement touché par les REG, y inclus les événements récents de l'année 2025 et l'utilisation d'armement lourd et sophistiqué dans le contexte de la prise de Goma. L'étendue du territoire, la persistance des affrontements armés, la faiblesse des infrastructures et la faible gestion d'informations compliquent la lutte anti-mines. Les répercussions sociales et environnementales de la contamination sont considérables, étant donné que la présence suspectée et avérée de mines antipersonnel constitue un obstacle à la reprise agricole, aux efforts de reconstruction (éducation, santé, infrastructures) et au rétablissement des services de base, affectant autant les résidents, les réfugiés, les déplacés internes et les retournés.

Selon le *Armed Conflict Location & Event Data (ACLED)*, un total de 344 victimes liées aux engins explosifs, dont 146 morts et 198 blessés ont été recensés entre octobre 2024 et septembre 2025. Ces chiffres restent sous-estimés en raison de contraintes dans la collecte et la vérification des données au niveau national. Depuis la prise de Goma par l'AFC/M23 en janvier 2025, les opérations de lutte anti-mines dans les zones occupées se limitent à la sensibilisation aux risques liés aux engins explosifs et au marquage des zones dangereuses, tandis que le déminage y est interdit. L'évolution de la situation demeure incertaine et imprévisible bien que des efforts de plaidoyer sont en cours afin de permettre la reprise des opérations dans ces zones.

La circulation illicite des armes légères et de petit calibre (ALPC)

Les conflits armés constituent la principale cause de la prolifération des ALPC en RDC, dans un contexte de présence généralisée d'armes sur la place publique. Au cours des deux dernières décennies, les guerres et affrontements ont été marqués, d'une part, par des défections au sein des forces loyalistes rejoignant les groupes rebelles avec leurs armes, et d'autre part, par des pertes d'armes au combat et des pillages des stocks appartenant aux forces de défense et de sécurité. Ces mouvements de troupes et de groupes armés, tant nationaux qu'étrangers, ont favorisé une implantation durable de groupes armés et banalisé la circulation des armes au sein de la population. À cela s'ajoute la fabrication artisanale d'armes à feu dans le Nord- et le Sud-Ubangi, qui contribue à alimenter davantage les flux illicites. Cette prolifération est aggravée par les capacités institutionnelles limitées en matière de sécurisation et de gestion des stocks d'armes et munitions.

Créé en 2008, la Commission Nationale de Contrôle des Armes Légères et de Petit Calibre et de Réduction de la Violence Armée (CNC-ALPC) est chargée de planifier, coordonner et exécuter la politique nationale de lutte contre la prolifération des ALPC. La CNC-ALPC a récemment finalisé son Plan d'action national 2024–2028, qui intègre des dispositions sur le genre ainsi qu'un renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles. Cependant, le nombre d'entrepôts sécurisés des armes et munitions demeure insuffisant à l'échelle du territoire national, conduisant à un stockage en vrac et la saturation des dépôts. De nombreuses armureries ne répondent pas aux normes minimales, et les dépôts sont encombrés par des stocks obsolètes en attente de destruction. Ces défis constituent une menace majeure pour le développement durable et la stabilité, dans la mesure où la prolifération et le détournement d'armes restent à des niveaux préoccupants.

Implications stratégiques pour le CCDD et priorisation programmatique

Au regard de ce contexte, cinq lignes programmatiques prioritaires se dégagent pour le SNU :

- Renforcement de la protection des civils (monitoring, alerte précoce, appui humanitaire)
- Appui aux négociations, à la médiation locale et à la réconciliation communautaire
- Appui à la transition post-MONUSCO, au DDR, renforcement des capacités sécuritaires civiles
- Prévention et réponse aux VSBG et promotion de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité (1325)
- Stabilisation et reconstruction territoriale (relance des services publics et appui à la gouvernance).

3.3 Éducation, santé et protection sociale

Des avancées importantes ont été enregistrées ces dernières années, notamment à travers la gratuité de l'enseignement primaire et l'engagement vers la couverture santé universelle. Ces réformes ont contribué à améliorer l'accès aux services de base. Toutefois, la qualité des prestations et la résilience des systèmes demeurent fragiles. Les infrastructures sociales restent insuffisantes, particulièrement dans les zones rurales et affectées par les conflits. Les pénuries de personnel qualifié, la fragmentation des systèmes d'information et la faiblesse des mécanismes de coordination limitent l'efficacité des politiques publiques. La protection sociale, bien qu'institutionnellement reconnue, couvre encore une part restreinte de la population. L'opérationnalisation complète des registres sociaux et la sécurisation d'un financement durable constituent des conditions nécessaires pour réduire la vulnérabilité multidimensionnelle.

Déterminants structurels et risques émergents

- Fragmentation des systèmes sociaux et faible coordination interministérielle.
- Vulnérabilité accrue liée aux conflits, aux déplacements massifs et aux chocs climatiques.
- Disparités marquées entre zones urbaines, rurales et zones en conflit prolongé.
- Risque d'aggravation de la crise éducative et sanitaire en cas de contraction budgétaire.

Les femmes, les filles, les personnes handicapées, les ménages ruraux pauvres et les populations déplacées constituent les groupes relevant du principe LNOB.

Implications stratégiques pour le CCDD (2025-2029) et la priorisation programmatique

Dans la perspective 2026-2029, les priorités programmatiques suivantes se dégagent :

- Consolider les services sociaux essentiels dans les zones fragiles, en particulier l'éducation de base, la vaccination, les soins primaires et le soutien psychosocial.
- Accélérer la mise en œuvre de la CSU, en appuyant la gouvernance pharmaceutique, la planification des ressources humaines et l'intégration des services au niveau communautaire.
- Promouvoir des modèles d'éducation adaptés en contexte de crise, incluant des approches flexibles (écoles temporaires, éducation accélérée, écoles communautaires sécurisées).
- Renforcer les filets sociaux adaptatifs, en opérationnalisant le Registre Social Unique et en soutenant la mobilisation de financements nationaux.
- Intégrer systématiquement l'égalité de genre, la protection de l'enfance et l'inclusion des personnes handicapées dans toutes les interventions.

Ces priorités visent à accroître l'équité d'accès, la résilience des systèmes sociaux et contribuer à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle, pierre angulaire du parcours vers l'Agenda 2030.

3.4 Sécurité alimentaire et nutrition

Malgré un potentiel agricole considérable, la RDC demeure confrontée à une insécurité alimentaire aiguë dans plusieurs provinces, particulièrement dans l'Est du pays. Les conflits, les déplacements répétés, la perturbation des marchés et l'inflation alimentaire ont affaibli les moyens d'existence des ménages. Selon la dernière analyse IPC (mars 2025), environ 28 millions de personnes se trouvent en situation d'insécurité alimentaire aiguë, dont 4 millions en phase d'urgence (IPC 4).⁸

La malnutrition chronique demeure élevée et constitue un frein majeur au développement du capital humain. Les systèmes alimentaires restent insuffisamment intégrés, avec des pertes post-récolte importantes et une transformation locale limitée. Le renforcement des chaînes de valeur agricoles, l'amélioration des infrastructures rurales et l'accès aux intrants demeurent essentiels pour renforcer la résilience alimentaire.

Implications pour les groupes LNOB

Les femmes rurales, les enfants, les personnes déplacées internes, les ménages dirigés par des femmes et les communautés isolées sont les plus exposés. La dégradation de la nutrition infantile risque d'avoir des effets irréversibles à long terme sur le capital humain et la productivité future du pays. La protection des moyens d'existence des ménages vulnérables constitue un enjeu central pour réduire les inégalités intergénérationnelles.

Figure 3 : Axes stratégiques et orientations programmatiques pour le CCDD 2025-2029

Axe stratégique	Orientation programmatique SNU (2025–2029)
Renforcement des systèmes alimentaires locaux	Soutien intégré à la résilience agricole (intrants, stockage, irrigation, conseils agricoles), en coordination avec le secteur privé et les autorités provinciales.
Développement des chaînes de valeur de transformation	Appui à la transformation locale, au commerce transfrontalier sécurisé et au renforcement des infrastructures logistiques (incl. corridors d'échanges).
Nutrition et santé communautaire	Expansion du dépistage précoce, prise en charge de la malnutrition, promotion de régimes diversifiés, mobilisation sociale et WASH intégré.

Le SNU a un rôle central à jouer en coordonnant les approches humanitaire–développement–paix (HDP nexus), en appuyant les systèmes communautaires, en favorisant la cohérence territoriale des investissements publics et en renforçant les données et l'alerte précoce nutritionnelle.

⁸ FAO & WFP (2025). Hunger Hotspots and Acute Food Insecurity: Democratic Republic of the Congo. Rome.

3.5 Énergie, eau et assainissement

L'accès à l'énergie demeure l'un des principaux goulots d'étranglement de la transformation économique. Malgré un potentiel hydroélectrique considérable, le taux d'électrification reste faible et inégalement réparti. Cette contrainte affecte directement la compétitivité des entreprises, la prestation de services publics et la qualité de vie des ménages. Pourtant la RDC possède l'un des plus vastes potentiels énergétiques d'Afrique, notamment grâce à ses ressources hydroélectriques estimées à près de 100 000 MW, dont plus de 40% concentrés sur le site d'Inga. Pourtant, ce potentiel exceptionnel contraste avec un taux d'accès à l'électricité parmi les plus faibles au monde, estimé à 10–12% au niveau national en 2024, et à moins de 4% en zones rurales.⁹

L'énergie utilisée repose largement sur le bois-énergie, qui représente environ 90% de la consommation nationale, entraînant déforestation, dégradation des sols, pollution de l'air et impacts sanitaires significatifs. La capacité électrique (~3600 MW) dépend majoritairement de l'hydroélectricité (~88 %), mais la vétusté des équipements, les pertes techniques élevées (~46 %), et des défis d'entretien réduisent fortement l'énergie réellement distribuée. Le déficit énergétique, estimé à plus de 2 500 MW, freine la diversification économique, la transformation des chaînes de valeur agricoles, et l'émergence de PME.

La dépendance à l'importation de carburants, la faiblesse de l'interconnexion électrique et l'absence d'incitations limitent également l'essor des solutions énergétiques décentralisées, cruciales pour les zones rurales, et les services sociaux essentiels. Afin d'inverser cette tendance, le Compact Énergétique National 2024–2030 fixe des objectifs structurants, notamment de porter l'accès à l'électricité à 62 % d'ici 2030 ; d'atteindre 30 % de couverture en solutions de cuisson propre ; de maintenir une part élevée d'énergies renouvelables dans le mix électrique ; et de mobiliser 37 milliards de dollars, dont une part significative du secteur privé.

Les déficits en infrastructures de transport et de connectivité renforcent la fragmentation territoriale et augmentent les coûts logistiques. L'amélioration ciblée des corridors stratégiques et des mini-réseaux énergétiques pourrait produire des effets multiplicateurs significatifs.

Eau potable et assainissement

Moins de 57% de la population a accès à une source d'eau potable améliorée, et seuls 28% disposent de services d'assainissement gérés en toute sécurité. Les zones rurales et les quartiers urbains périphériques sont les plus affectés.¹⁰ Les systèmes d'alimentation souffrent de faibles capacités de traitement et de distribution, de pollution des cours d'eau, d'absence de réseaux de drainage et de faiblesses dans l'entretien et le recouvrement tarifaire. Ces insuffisances contribuent directement aux épidémies récurrentes (choléra, typhoïde, Mpox) et à une mortalité infantile élevée, aggravée par l'insécurité alimentaire et la malnutrition.

Urbanisation, habitat et risques urbains

La RDC connaît une urbanisation rapide, estimée à 42%¹¹ de la population, mais largement non planifiée, entraînant un développement de quartiers informels dépourvus de réseaux d'eau, de systèmes d'assainissement et d'accès fiable à l'électricité. La population est très jeune

⁹ Banque Mondiale. (2025). Access to electricity (% of population) – Democratic Republic of the Congo. Washington, DC : World Bank.

¹⁰ WHO & UNICEF (2024). Progress on drinking water, sanitation and hygiene (WASH): 2000–2022 – Democratic Republic of the Congo. WHO & UNICEF Joint Monitoring Programme (JMP).

¹¹ UN-Habitat (2023). *Profil urbain de la République démocratique du Congo*. Kinshasa.

avec 46 % de moins de 15 ans et la population urbaine représente environ 48 % de la population totale, contre 52 % pour la population rurale. Les villes comme Kinshasa, Goma, Lubumbashi ou Bunia connaissent une expansion périphérique marquée par la spéculation foncière, l'absence d'outils d'aménagement, et la faiblesse des institutions de régulation urbaine.

Le déficit en logements abordables est estimé à environ 4 millions d'unités, tandis que le marché immobilier formel reste inaccessible à la majorité des ménages. L'habitat spontané, souvent implanté dans des zones à risques (pentes instables, berges de rivières), accroît l'exposition aux glissements de terrain, aux inondations et à l'érosion, accentuées par le changement climatique. La pression démographique sur des services urbains déjà fragiles accroît les inégalités et alimente les tensions sociales, en particulier dans les quartiers défavorisés. Les populations les plus touchées sont les ménages dirigés par des femmes, confrontés à des coûts énergétiques élevés ; les déplacés internes, souvent installés dans des sites sans eau ni assainissement ; les enfants, exposés à des maladies hydriques et respiratoires ; et les populations des zones rurales enclavées.

Figure 4 : Dynamiques récentes et risques émergents

Opportunités	Risques
Expansion des mini-réseaux solaires/hydrauliques	Dégradation rapide des infrastructures existantes
Financements climat (GEF, FVC, CAFI, IKI)	Chocs climatiques (inondations, sécheresse)
Corridor de Lobito comme axe énergétique stratégique	Conflits et instabilité limitant les investissements

Implications stratégiques pour le CCDD 2025–2029

Le cadre de coopération pour le développement durable (CCDD) 2025-2029 peut jouer un rôle catalytique en soutenant les domaines et approches suivants :

- Électrification des services sociaux essentiels (solutions solaires santé, écoles, WASH)
- Investissements dans l'hydraulique et l'assainissement communautaire
- Développement des chaînes de valeur locales de cuisson propre
- Gouvernance et financement territorial (planification urbaine et l'entretien des réseaux)
- Approche Nexus Humanitaire–Développement–Paix (Ituri, Nord/Sud Kivu, Maï-Ndombe, Tanganyika).

Ces interventions doivent être coordonnées avec le Compact Énergétique, les plans provinciaux WASH, le Programme national habitat et les initiatives structurantes telles que le corridor de Lobito.

3.6 Emploi et travail

L'économie de la RDC est caractérisée par un marché du travail profondément dualiste, où une minorité d'emplois formels coexiste avec une large majorité d'emplois informels. La croissance économique soutenue ces dernières années ne s'est pas traduite par la création d'emplois capables d'absorber l'augmentation démographique dans un contexte d'urbanisation accélérée.

Tendances et état des lieux

La population active est estimée à plus de 31 millions de personnes, avec environ 1,7 million de nouveaux entrants chaque année, principalement des jeunes. Toutefois, le secteur formel (limité et concentré principalement dans l'administration publique, l'extraction minière et certains services urbains) ne représente qu'une très faible part de l'emploi total (environ 4–8 %, selon les provinces). L'économie informelle demeure ainsi la principale source de subsistance : près de 9 travailleurs sur 10 exercent une activité informelle, souvent sans protection sociale, sans contrat et sans accès à des mécanismes de sécurité au travail. L'agriculture de subsistance reste le premier employeur du pays, absorbant plus de 70 % de la main-d'œuvre, principalement dans les zones rurales.

*Figure 5 : Structure de l'emploi, informalité et revenus en République démocratique du Congo.*¹²

Indicateur	Statistique	Sources et Précisions
Part de l'emploi informel	88.6% des actifs occupés	Source : Institut National de la Statistique, INS. Ces chiffres montrent que l'emploi formel (public et privé) est très minoritaire.
Part de l'emploi dans l'agriculture	71,2 % des actifs occupés	Source : INS. L'agriculture de subsistance est le premier employeur, soulignant la faible industrialisation et les problèmes de productivité.
Salaire mensuel moyen (Informel)	Environ 62 740,9 CDF (Inférieur au SMIG)	Source : INS (chiffres d'une enquête sur les unités de production informelle). Les revenus sont précaires.

Les jeunes (15–35 ans) sont les plus touchés par le sous-emploi, notamment les diplômés universitaires dont les compétences acquises ne sont souvent pas alignées avec les besoins des secteurs productifs, et les dispositifs de transition école-emploi demeurent faibles. Les femmes sont davantage exposées à l'informalité et au travail non rémunéré, cumulant emploi de survie et charge domestique. Elles sont sous-représentées dans les filières techniques et les secteurs industriels, et surreprésentées dans le petit commerce informel et l'agriculture familiale.

Les données présentées dans le tableau ci-dessous indiquent que le marché du travail en RDC se caractérise par un paradoxe apparent : malgré un taux de chômage relativement faible, la majorité des travailleurs évoluent dans des conditions d'emploi précaires.

¹² Institut national de la statistique. (2023). Enquête sur les unités de production informelle et l'emploi en République démocratique du Congo. Kinshasa : INS.

La prédominance de l'emploi informel, qui représente une part écrasante de l'emploi total, ainsi que les niveaux élevés de sous-emploi témoignent d'un déficit structurel d'emplois productifs et décents. Cette situation affecte particulièrement les jeunes, dont l'insertion sur le marché du travail demeure limitée et souvent cantonnée à des activités à faible productivité. Dans ce contexte, le principal défi pour la RDC réside moins dans la réduction du chômage que dans la création d'emplois formels, productifs et mieux rémunérés.

Figure 6 : Chômage, sous-emploi et vulnérabilité des jeunes sur le marché du travail en RDC.¹³

Indicateur	Statistique	Sources et Précisions
Taux de chômage total en 2024	4,6 %	Source: ILOSTAT / World Bank, World Development Indicators. Estimations modélisées de l'OIT pour l'ensemble de la population active.
Emploi informel (dernière année disponible 2020)	96,3 %	Source : Organisation internationale du Travail (OIT), ILOSTAT. Profil pays – République démocratique du Congo. Indicateur : Taux de sous-emploi lié au temps de travail (LU2).
Chômage des jeunes (15-24 ans) en 2024	8,5 %	Source : World Bank, WDI – Indicateur SL.UEM.1524.ZS (estimations OIT).

Plusieurs facteurs entrelacés expliquent cette configuration, notamment la faible diversification économique dans le secteur minier, un système éducatif et de formation inadapté (modernisation et inclusion genre), les faiblesses en matière de fiscalité et de bancarisation, l'accès limité à la protection sociale et au droit du travail (moins de 10 % des travailleurs) et le déplacement massif dans les zones de conflit et d'instabilité sécuritaire. Ces facteurs affectent notamment les groupes LNOB tels que les jeunes femmes (contraintes socioculturelles, faible accès au capital et à la formation), les jeunes déplacés (perte de moyens d'existence, mobilité restreinte), les personnes handicapées (quasi-absence d'inclusion dans les dispositifs d'entrepreneuriat) et les artisanaux miniers (exposition aux risques, revenus instables, très faible protection sociale). Malgré ces contraintes, plusieurs secteurs présentent un potentiel de création d'emplois, notamment :

- L'agro-industrie et chaînes de valeur agricoles (manioc, maïs, riz, café, cacao).
- L'énergie renouvelable et mini-réseaux ruraux.
- Les bâtiments et travaux publics (BTP) dans les corridors Lobito, Uélé-Nil, Grand Inga.
- L'économie numérique et services digitaux, en forte croissance dans les zones urbaines.

¹³ Organisation internationale du Travail (OIT). Base de données ILOSTAT : taux de chômage et chômage des jeunes, République démocratique du Congo. Genève : OIT. Banque mondiale. Indicateurs du développement dans le monde.

Figure 7 : Implications stratégiques CCDD et interventions prioritaires du SNU

Axe stratégique	Finalité	Types d'interventions prioritaires du SNU
Employabilité et des compétences	Alignement formation–emploi	Appui à la réforme FP, centres de formation territorialisés, incubateurs d'emplois verts et numériques
Entrepreneuriat productif inclusif	Création d'emplois décent pour jeunes & femmes	Fonds catalytiques, micro-crédits, formalisation progressive, coopératives économiques, accélération MPME
Transformation des chaînes de valeur locales	Passage à une économie productive diversifiée	Agro-transformation, matériaux de construction, métiers de l'énergie, artisanat minier responsable

3.7 Environnement climat et forêts

La RDC joue un rôle stratégique dans la régulation climatique mondiale grâce à ses forêts et tourbières. En effet, le pays abrite plus de 170 millions d'hectares de forêts tropicales (18 % des forêts mondiales), constituant le deuxième massif forestier continu après l'Amazonie et un pilier majeur de la stabilité climatique globale. Ces forêts stockent environ 85 milliards de tonnes de CO₂, ce qui confère au pays une importance stratégique dans l'atténuation du changement climatique (NES, 2024) et le maintien des équilibres climatiques mondiaux. Toutefois, la déforestation et les pressions sur les écosystèmes s'intensifient. Les risques climatiques tels que les inondations, érosion, variabilité accrue des précipitations, affectent de plus en plus les zones urbaines et rurales.

En 2024, la RDC a perdu environ 590 000 hectares de forêts primaires (Global Forest Watch, 2025). Les conflits prolongés accentuent ces tendances en favorisant l'occupation non régulée des terres et l'affaiblissement des contrôles institutionnels. La mobilisation des financements climatiques reste en deçà du potentiel disponible. Le renforcement de la gouvernance environnementale et l'intégration systématique de la résilience climatique dans la planification sectorielle constituent des priorités.

Le tableau ci-dessous synthétise les moteurs de la déforestation. Il montre que les facteurs sont multiples et interconnectés, nécessitant des réponses coordonnées multisectorielles.

Figure 8 : Principales causes de la déforestation en RDC¹⁴

Facteurs principaux	Description	Contribution estimée	Observations clés
Agriculture itinérante sur brûlis	Extension de zones de culture vivrière	>60 %	Forte corrélation avec croissance démographique rurale
Production de bois-énergie	Source énergétique dominante	~90 % du mix énergétique des ménages	Absence d'alternatives abordables
Exploitation minière artisanale	Extraction aurifère et 3T (Tin, Tantalum, Tungsten)	Pas d'estimation fiable mais en progression	Zones d'extraction souvent en aires protégées
Exploitation forestière artisanale (souvent illégale)	Bois d'œuvre et exportations informelles	Variable	Gouvernance forestière faible et corruption

Changement climatique et impacts socio-écologiques

La RDC subit des catastrophes météorologiques fréquentes, telles que des inondations urbaines (Kinshasa, Kisangani, Kindu, Uvira), sécheresses localisées, érosion hydrique et glissements de terrain, notamment dans les zones à forte pente. Les pertes économiques liées aux catastrophes hydrométéorologiques sont énormes, affectant l'agriculture, l'accès à l'eau potable et les moyens de subsistance. Les populations les plus vulnérables (femmes rurales, ménages agricoles pauvres, peuples autochtones, déplacés internes) sont les plus exposées.

Les femmes assurent près de 60 % des activités agricoles et une grande partie de l'approvisionnement en biomasse, mais restent sous-représentées dans les instances décisionnelles. Les peuples autochtones (Twa, Aka, Mbuti, etc.) rencontrent des obstacles à la reconnaissance de leurs droits fonciers et de leur rôle de gardiens des forêts. Si des cadres ambitieux existent pour constituer la réponse du gouvernement, leur mise en œuvre dépend de financements stables, une coordination renforcée et une gouvernance inclusive.

¹⁴ UNEP (2019). Democratic Republic of the Congo: Post-Conflict Environmental Assessment.

Figure 9 : Cadre institutionnel et instruments de gouvernance climatique et environnementale¹⁵

Réforme / Instrument	Priorités et avancées	Défis stratégiques
CDN mise à jour (2021–2030)	Cible de réduction de 21 % des émissions	Dépend de la lutte contre la déforestation, du développement des énergies renouvelables et du financement extérieur
Autorité de Régulation du Marché du Carbone (ARMCA) – 2025	Mise en place d'un cadre de gouvernance transparente pour les crédits carbone nationaux	Garantit traçabilité et bénéfices communautaires, interconnecté avec CDN et REDD+. Besoin d'un mécanisme transparent de partage des bénéfices
Stratégie Nationale REDD+ (renouvelée 2022)	Réduction déforestation & foresterie communautaire, programmes intégrés paysage / communautés	Soutient CDN et Objectif 30×30, via programmes intégrés paysage/communautés. Défis de gouvernance foncière persistants
SPANB 2025–2030 ¹⁶	Feuille de route de conservation et de valorisation économique	Intègre biodiversité, économie verte et gouvernance locale, financement encore en structuration (BIOFIN)
Objectif 30×30	Protection des zones terrestres et marines, depuis 2025	Renforce SPANB et REDD+, favorise inclusion communautaire et droits fonciers. Protection de 30 % des zones terrestres et marines d'ici 2030, avec forte implication communautaire
PNACC 2022–2026	Adaptation & résilience socio-économique	Complète CDN et SPANB en ciblant secteurs vulnérables (agriculture, eau, habitat)

¹⁵ UNFCCC (2021). Updated Nationally Determined Contribution (NDC) 2021–2030. Kinshasa

¹⁶ Government of the Democratic Republic of the Congo. (2024). Stratégie et Plan d'Action Nationaux pour la Biodiversité (SPANB) 2025–2030. Ministère de l'Environnement et Développement durable.

Figure 10 : Implications stratégiques pour le CCDD 2025-2029 et priorisation programmatique

Priorités stratégiques	Justification	Approches programmatiques pour le SNU
Gestion durable des paysages	Réduire la déforestation et renforcer les moyens d'existence	Programmes intégrés « paysage », agroforesterie, sécurisation foncière
Accélération des énergies propres	Réduire la pression sur les forêts et la pollution domestique	Mini-réseaux, cuisson propre, biomasse durable
Économie verte et chaînes de valeur	Transformer les ressources en emplois décents	Appui PME rurales, écotourisme, PFNL
Gouvernance des marchés carbone	Assurer équité et traçabilité	Soutien ARMCA, mécanismes de partage local

La RDC demeure un acteur climatique mondial indispensable. Sa réussite dépendra de la capacité à articuler protection écologique, moyens d'existence locaux et investissements verts structurants, dans une logique de partenariat large avec les bailleurs, le secteur privé et les communautés. Le schéma ci-dessous montre l'interdépendances et l'intersection entre les différentes politiques clés :

- Climat ↔ Forêts ↔ Biodiversité : CDN, REDD+ et SPANB sont complémentaire, interdépendants et se renforcent mutuellement.
- Énergie ↔ Déforestation : CDN et PNACC nécessitent des alternatives au bois-énergie pour remplir la promesse de leurs ambitions.
- Gouvernance ↔ Inclusion sociale : ARMCA et Objectif 30×30 exigent transparence et participation locale pour aboutir effectivement.

3.8 Droits humains

La RDC est partie aux principaux instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits humains, y compris les traités fondamentaux des NU, les conventions africaines de protection, ainsi que les instruments du Droit International Humanitaire (DIH) applicables en situation de conflit. La Constitution consacre ce cadre normatif et impose à l'État l'obligation de respecter, protéger et réaliser les droits humains. Pourtant, les défis en matière de droits humains persistent, notamment dans les zones de conflit où les violations affectent particulièrement les femmes, les enfants et les personnes déplacées. Les violences basées sur le genre demeurent répandues et requièrent une réponse multisectorielle.

Au-delà des contextes de crise, les inégalités structurelles liées au genre, au handicap, à la pauvreté rurale et à l'exclusion territoriale limitent l'accès équitable aux opportunités économiques et aux services publics. L'inclusion effective de ces groupes constitue une condition essentielle pour accélérer les progrès vers les ODD.

Déterminants structurels et dynamiques aggravantes

La situation des droits de l'homme reste fortement conditionnée par trois facteurs interconnectés :

- Le conflit dans l'Est, caractérisé par la présence de groupes armés, des opérations militaires répétées, la fragmentation de l'autorité territoriale et l'effondrement de services publics ;
- La faiblesse institutionnelle et judiciaire, marquée par des capacités limitées de prévention, d'enquête et de poursuite, ainsi que par la persistance de pratiques d'impunité ;
- La réduction de l'espace civique, combinant pressions politiques, criminalisation des activités militantes, chantage sécuritaire et surveillance accrue en ligne.

Ces dynamiques s'inscrivent dans un contexte de tensions politiques nationales, de recomposition des alliances régionales et de compétition sur l'accès (minerais, forêts, axes logistiques).

Violations et atteintes documentées (janvier–août 2025)

Entre janvier et août 2025, 3 758 violations et atteintes aux droits humains ont été documentées, une augmentation d'environ 25 % par rapport à la période précédente. 86 % de ces cas ont été enregistrés dans les zones affectées par le conflit armé (Nord-Kivu, Sud-Kivu, Ituri).

- Groupes armés : responsables d'environ 69 % des atteintes documentées, incluant exécutions sommaires, enlèvements, violences sexuelles et extorsions. Le M23/AFC concentre le plus grand nombre de victimes, suivi des ADF, Wazalendo, CODECO et FDLR.
- Agents étatiques (FARDC, PNC) : environ 30 % des violations documentées, principalement arrestations arbitraires, traitements cruels, extorsions et atteintes à la liberté de circulation.
- Violences sexuelles liées au conflit (VSLC) : 558 victimes documentées sur la période (+18 %), avec une majorité de femmes et filles ciblées dans les zones sous contrôle de groupes armés.
- Espace civique : 92 incidents documentés (menaces, intimidations, arrestations), affectant journalistes, défenseurs des droits humains et militants. 568 demandes de protection d'acteurs civils ont été reçues ; la majorité des menaces provenaient des zones sous contrôle du AFC/M23.

Ces tendances confirment la persistance d'atteintes graves aux droits à la vie, à l'intégrité physique, à la liberté de circulation et à la protection contre les violences sexuelles, ainsi que le risque d'effondrement du pluralisme démocratique dans les zones de conflit.

Lutte contre l'impunité et accès à la justice

Des poursuites ont été engagées contre des membres des forces nationales de sécurité et des groupes armés. Si des progrès sont notables (feuilles de route FARDC/PNC, lancement de la stratégie nationale de réparation), leur mise en œuvre demeure partielle et contrainte par la situation sécuritaire. Le recours fréquent aux juridictions militaires pour juger des civils, la faible protection des victimes, témoins et défenseurs, en particulier dans les zones d'occupation, les évasions massives à la suite des prises de territoire par des groupes armés (permettant la remise en liberté de condamnés pour crimes graves) et la persistance de la peine de mort, contraire aux standards internationaux constituent des freins graves à la lutte contre l'impunité et l'accès à la justice.

Discours de haine et stigmatisation identitaire

Le conflit a ravivé la diffusion de discours de haine ciblant certaines communautés, notamment les populations Tutsi et Banyamulenge, alimentés par des acteurs politiques, des influenceurs et des membres de la diaspora. Plusieurs cas dépassent le seuil de Rabat (incitation directe à la violence). La diffusion numérique amplifie l'escalade communautaire et accroît les risques de violences.

Groupes LNOB particulièrement exposés

- Femmes et filles, en première ligne des VSLC et de la stigmatisation post-violence ;
- Défenseurs des droits humains, journalistes, acteurs associatifs ;
- Déplacés internes, dont la protection juridique et physique est insuffisante ;
- Personnes en détention, vulnérables aux abus systématiques et au manque de garanties ;
- Populations affectées par des déplacements forcés liés aux opérations minières et forestières.

Figure 11 : Implications stratégiques pour le CCDD 2025-2029

Axes de priorisation	Enjeux clés	Opportunités d'appui UNSDCF
Protection des civils et prévention des violations	Risque d'escalade et normalisation de l'impunité	Soutien à l'alerte précoce, monitoring communautaire et médiation locale
Renforcement de l'accès à la justice	Surcharge et militarisation des juridictions	Appui aux juridictions civiles, aide légale, mécanismes de réparation
Lutte contre les violences sexuelles liées au conflit	Survivantes sans prise en charge holistique	Modèles « survivant-centrés », prise en charge multisectorielle, réparations
Espace civique et protection des défenseurs	Harcèlement et menaces généralisées	Programmes de protection, coalitions médias-sociaux, digital safety
Prévention des discours de haine	Risque de violences communautaires	Éducation civique, régulation collaborative des plateformes, contre-narratifs

4. PROGRÈS DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA 2030

À mi-parcours de l'Agenda 2030, la trajectoire de la République démocratique du Congo demeure contrastée. Des avancées sectorielles réelles ont été enregistrées au cours des dernières années, mais elles restent insuffisantes pour placer le pays sur une trajectoire d'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030. Les chocs sécuritaires, climatiques et économiques ont ralenti, voire inversé, certains progrès. La dynamique globale se caractérise par une amélioration ponctuelle de certains indicateurs d'accès aux services sociaux, combinée à une persistance élevée de la pauvreté multidimensionnelle et à des inégalités territoriales marquées.

4.1 Bilan à mi-parcours : progrès réels mais insuffisants envers les ODD

Des progrès notables ont été observés dans l'élargissement de l'accès à l'éducation primaire, dans le renforcement des campagnes de vaccination et dans la stabilisation macroéconomique récente. L'engagement vers la couverture santé universelle et l'adoption de stratégies nationales en matière de protection sociale et de climat témoignent d'une volonté politique affirmée. Toutefois, la croissance économique demeure peu inclusive et la réduction de la pauvreté reste lente. Les indicateurs relatifs à la malnutrition, à l'emploi décent, à l'accès à l'énergie et à la résilience climatique progressent à un rythme insuffisant. Les provinces affectées par les conflits concentrent une part disproportionnée des retards. Dans ce contexte, la période 2026–2030 constitue une fenêtre critique pour concentrer les efforts sur des interventions à fort impact.

Figure 12 : État d'avancement des cibles des ODD en République démocratique du Congo¹⁷

Situation des cibles ODD	Part des cibles
Sur trajectoire	≈ 15 %
En progrès mais en retard (modéré ou grave)	≈ 45 %
Stables ou en régression	≈ 40 %

¹⁷ Gouvernement de la RDC (2023). Examen national volontaire sur la mise en œuvre des ODD. ONU, New York.

4.2 Progrès et défis par grandes transitions ODD

L'analyse des progrès est organisée selon les transitions structurantes identifiées par le VNR et le Cadre d'Accélération des ODD.

Transition 1 : Systèmes alimentaires, sécurité alimentaire et nutrition (ODD 2 & ODD 1)

- En 2025, 26–28 millions de personnes sont en insécurité alimentaire aiguë, dont 3–4 en IPC 4.
- Malnutrition chronique et retard de croissance pour 42 % des enfants de moins de cinq ans.

La faible productivité agricole, les pertes post-récolte élevées, les conflits, le déficit d'infrastructures rurales et la pression climatique ralentissent la progression vers les ODD. Une accélération est nécessaire sur les routes de desserte, l'irrigation légère, les intrants certifiés, les achats institutionnels locaux (cantines scolaires / centres de santé) et les filets nutritionnels ciblant femmes enceintes, enfants en dessous de 5 ans et les PDI.

Message programmatique :

Passer de l'aide à la souveraineté alimentaire locale, via des chaînes de valeur territorialisées.

Transition 2 : Accès à l'énergie & transition énergétique juste (ODD 7, 13, 11)

- Accès à l'électricité de 17 % au national et de 4 % en zones rurales.
- Usage de biomasse pour cuisson (90 %), 32 000 décès annuels à cause de pollution (OMS 2023).

Une accélération est nécessaire sur les mini-réseaux solaires pour écoles, centres de santé, sites PDI, la cuisson propre pour ménages et cantines et les guichets de garantie pour entreprises locales.

Message programmatique :

L'énergie doit devenir un service d'usage social avant d'être un facteur industriel.

Transition 3 : Industrialisation, infrastructures & innovation (ODD 9, 8, 12)

- La croissance soutenue des dernières années n'a pas encore produit une transformation structurelle significative. L'économie demeure dominée par l'extraction minière, avec une diversification limitée vers des secteurs générateurs d'emplois formels. Les jeunes et les femmes continuent de faire face à un sous-emploi massif, principalement dans l'économie informelle.
- L'accélération des progrès vers les ODD économiques nécessite un renforcement des chaînes de valeur locales, un appui à la formalisation progressive et une meilleure intégration régionale.

Transition 4 : Éducation et compétences (ODD 4 & ODD 5)

- L'extension de la gratuité de l'enseignement primaire a permis une augmentation substantielle de la scolarisation. Toutefois, la qualité de l'apprentissage et la continuité scolaire, en particulier dans les zones de conflit, demeurent préoccupantes.
- Dans le secteur de la santé, l'engagement vers la couverture universelle constitue une avancée structurante, mais les disparités territoriales persistent et les ressources humaines restent insuffisantes.

Une accélération est nécessaire sur la professionnalisation des enseignants, la remédiation scolaire, et l'EFTP dual orienté chaînes de valeur locales.

Transition 5 : Protection sociale & emploi décent (ODD 1, 5 & 8)

- La protection sociale progresse sur le plan institutionnel, mais sa couverture demeure limitée. Le renforcement des registres sociaux et des mécanismes de ciblage constitue une priorité pour réduire les vulnérabilités. (Couverture protection sociale : $\approx 5\%$ de la population).
- Informalité : $\approx 88\%$ de l'emploi ; jeunes et femmes particulièrement affectées.

Une accélération est nécessaire sur le socle de transferts adaptatifs lié au Registre Social Unique, les programmes pour emploi jeunes et femmes et les passerelles cash-travail-micro-entreprises.

Transition 6 : Climat, biodiversité & forêts (ODD 13, 14, 15)

- La RDC a consolidé son engagement international en matière climatique à travers ses contributions déterminées au niveau national et ses initiatives forestières. Toutefois, la mobilisation des financements climatiques demeure inférieure au potentiel mobilisable.
- Les progrès vers les ODD environnementaux restent étroitement liés à la capacité du pays à concilier exploitation des ressources naturelles et conservation des écosystèmes.

Une accélération est nécessaire sur les paiements pour services écosystémiques (PSE), les filières agricoles zéro-déforestation, le carbone haute intégrité et les chaînes d'avantages locaux.

4.3 Implications stratégiques pour le CCDD

Figures 13 : Cinq Portefeuilles d'Accélération Inter-Agences (2025–2029)

Portefeuille	Objectif stratégique	Groupes LNOB prioritaires
1. Protection sociale & capital humain	Réduire pauvreté & malnutrition	Femmes / enfants / PDI / handicap
2. Énergie d'usage & services essentiels	Améliorer santé & éducation par électricité	Zones rurales / sites PDI
3. Emplois jeunes & MPME locales	Convertir croissance en emploi décent	Jeunes femmes / sortants EFTP
4. Paix foncière & gouvernance locale	Réduire conflits d'accès & renforcer redevabilité	Zones retour & conflits
5. Climat-forêts & économie circulaire	Protéger capital naturel & emplois verts	Forêts / villes périphériques

L'analyse des progrès réalisés met en évidence trois impératifs structurants pour les cinq prochaines années :

- Premièrement, la concentration des efforts sur un nombre limité de priorités à fort effet multiplicateur apparaît indispensable dans un contexte budgétaire contraint. Une dispersion des ressources réduirait l'impact global.
- Deuxièmement, la territorialisation des interventions doit devenir systématique. Les provinces cumulant fragilité sécuritaire, pauvreté élevée et vulnérabilité climatique nécessitent des approches intégrées combinant services sociaux, relance économique et stabilisation.
- Troisièmement, le principe « Ne laisser personne de côté » doit être opérationnalisé à travers des mécanismes de ciblage fondés sur des données désagrégées et des systèmes de suivi renforcés, plutôt que traité comme un principe transversal déclaratif.

Message clé : La RDC ne manque ni de stratégies, ni de potentiel mais d'échelle, de cohérence, et de territorialisation des interventions. Les paquets d'accélération ci-dessus permettront de convertir les politiques existantes en résultats mesurables pour les populations LNOB.

4.4 Orientation pour le Cadre de coopération 2025–2029

Au regard des progrès et des retards observés, le Cadre de coopération devra privilégier :

- des interventions intégrées combinant développement économique, cohésion sociale et résilience climatique ;
- un renforcement de la mobilisation des ressources nationales et du financement intégré ;
- des partenariats élargis avec les institutions financières internationales, le secteur privé responsable et les acteurs locaux ;
- un suivi fondé sur des indicateurs mesurables et territorialisés.

La capacité à accélérer les progrès vers les ODD d'ici 2030 dépendra de la cohérence entre priorités nationales, contraintes budgétaires et appui stratégique du Système des Nations Unies.

5. NE LAISSER PERSONNE DE CÔTÉ (LNOB)

Le principe « Ne laisser personne de côté » (LNOB) constitue un fondement transversal de la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Dans un contexte marqué par la fragilité sécuritaire, les inégalités territoriales et la pauvreté multidimensionnelle, son opérationnalisation ne peut être uniquement normative ; elle doit se traduire par des choix stratégiques explicites, un ciblage territorial rigoureux et des mécanismes de suivi adaptés.

En RDC, les populations les plus exposées aux risques d'exclusion cumulent souvent plusieurs facteurs de vulnérabilité : pauvreté extrême, résidence en zones affectées par les conflits, éloignement géographique, inégalités de genre, handicap ou absence d'accès aux services de base. Les provinces de l'Est concentrent une part disproportionnée des déplacés internes, des ménages en insécurité alimentaire sévère et des violations des droits humains, illustrant la dimension territorialisée des inégalités.

5.1 Vulnérabilités multidimensionnelles et fractures territoriales

La pauvreté en RDC dépasse la seule insuffisance monétaire et s'exprime à travers des privations simultanées en matière d'éducation, de santé, de logement, d'accès à l'énergie et de protection sociale. Ces privations sont particulièrement marquées dans les zones rurales enclavées et les contextes de conflit prolongé. Les disparités interprovinciales restent significatives, tant en termes d'accès aux infrastructures qu'en matière de résultats sociaux. L'urbanisation rapide génère également de nouvelles formes d'exclusion, notamment dans les périphéries urbaines où l'accès aux services de base demeure limité. Les inégalités de genre persistent à tous les niveaux : accès au marché du travail formel, représentation politique, sécurité physique et accès aux ressources productives. Les femmes et les filles demeurent exposées de manière disproportionnée aux violences basées sur le genre, particulièrement dans les zones de conflit.

5.2 Groupes prioritaires

Sans préjudice de l'universalité des ODD, certaines catégories de population requièrent une attention prioritaire au regard de leur exposition accrue aux risques d'exclusion : les personnes déplacées internes et les communautés d'accueil ; les femmes et les filles, en particulier dans les zones affectées par les conflits ; les enfants et les jeunes en situation de vulnérabilité socio-économique ; les personnes vivant avec un handicap ; les populations rurales isolées dépendantes de moyens de subsistance précaires.

L'identification précise et le ciblage de ces groupes doivent s'appuyer sur des données désagrégées fiables, condition indispensable pour orienter efficacement les ressources limitées.

Figure 14 : Groupes exposés à l'exclusion et aux vulnérabilités multidimensionnelles.

Groupe concerné	Formes d'exclusion	Facteurs structurants	Zones prioritaires
Femmes et jeunes filles	VBG/VSLC, charge domestique non rémunérée, faible accès à l'emploi qualifié, mortalité maternelle élevée	Normes patriarcales, faible protection et recours, conflits armés	Est du pays, zones périurbaines densément peuplées
Enfants (0–5 ans)	Retard de croissance (≈42%), mortalité évitable, faible vaccination	Insécurité alimentaire, pauvreté, faible couverture PEC	Kasaï, Tanganyika, Ituri, Nord/Sud-Kivu
Jeunes (15–35 ans)	Sous-emploi, informalité (≈88%), faible mobilité socio-économique	Inadéquation formation-emploi, rare capital d'amorçage	Milieus urbains à forte croissance + zones minières
Déplacés internes (≈6 millions en 2025)	Perte de moyens d'existence, insécurité, dépendance aide	Conflits prolongés, chocs climatiques, déplacements multiples	Nord-Kivu, Sud-Kivu, Ituri, Tanganyika
Peuples autochtones (≈600 000 estimés)	Marginalisation culturelle, mortalité élevée, exclusion foncière	Discriminations, absence protection juridique opérationnelle	Sankuru, Maï-Ndombe, Equateur, Ituri
Personnes vivant avec handicap	Faible accès aux écoles, soins, emploi	Discrimination, infrastructures non adaptées	National
Populations minières & forestières	Pollution, travail dangereux, conflits fonciers	Extractivisme à faible redistribution	Ituri, Sud-Kivu, Lualaba, Maï-Ndombe

5.3 LNOB et lutte contre le VIH / SIDA

La lutte contre le VIH/SIDA demeure confrontée à des inégalités marquées, affectant de manière disproportionnée les femmes, les adolescentes et les enfants, en contradiction avec le principe LNOB. Les jeunes de 15 à 24 ans concentrent à eux seuls environ 62 % des nouvelles infections, reflétant des lacunes persistantes en matière de prévention, d'accès à l'information, de services adaptés, ainsi que de protection contre la stigmatisation et les violences (ONUSIDA, 2024).

Dans ce contexte, l'initiative présidentielle de 2025 visant à « Éliminer le Sida chez les enfants » constitue un levier stratégique majeur, à condition d'être accompagnée d'investissements ciblés et coordonnés. La montée en charge de la prévention de la transmission mère-enfant (PTME), dont la couverture demeure inférieure à 40 %, devra être accélérée pour atteindre au moins 80 % à l'horizon 2028, parallèlement au développement de services de santé adaptés aux jeunes, au renforcement des approches communautaires et numériques, et à la protection effective des populations clés face à la stigmatisation et aux risques sécuritaires. Une telle approche intégrée est essentielle pour réduire durablement les nouvelles infections et garantir une réponse équitable et inclusive au VIH/SIDA (ONUSIDA, 2024 ; WHO, 2023).

Figure 15 : Indicateurs clés de suivi de l'approche (LNOB) et cibles à l'horizon 2028 en RDC¹⁸

Domaine	Indicateur	Cible 2028
Données	% programmes avec données désagrégées	100 %
Protection femmes/filles	Survivantes VBG recevant prise en charge complète	≥ 80 %
Eau	% ménages avec accès ≤30 min point d'eau	+50 %
Gouvernance locale	Comités mixtes incluant ≥50 % femmes/jeunes	≥50 %
VIH	PTME couverture nationale	≥70 %

En conclusion, le principe LNOB ne consiste pas seulement à cibler les groupes vulnérables. Il s'agit de transformer les structures, normes et systèmes qui génèrent l'exclusion. Cela requiert une territorialisation des services, des budgets sensibles au genre, une participation communautaire significative, et une redevabilité réelle au niveau local.

¹⁸ UNSDG (2019), UNFPA (2022), WHO & UNICEF (2024), UNDP (2021), UNAIDS (2024).

5.4 Implications stratégiques pour la période 2026–2030 et rôle du SNU

Dans un contexte budgétaire contraint, la mise en œuvre du principe LNOB nécessite des arbitrages explicites et une priorisation assumée. Trois orientations stratégiques s'imposent :

Premièrement, la territorialisation systématique des interventions. Les provinces cumulant fragilité sécuritaire, pauvreté élevée et vulnérabilité climatique doivent bénéficier d'approches intégrées combinant relance économique locale, accès aux services sociaux et renforcement institutionnel.

Deuxièmement, le renforcement des systèmes nationaux de protection sociale et de registres sociaux afin d'améliorer le ciblage et la progressivité des transferts.

Troisièmement, l'intégration du LNOB dans les mécanismes de planification et de budgétisation, en veillant à ce que les allocations publiques tiennent compte des écarts territoriaux et des inégalités structurelles.

Le SNU accompagnera la mise en œuvre du principe LNOB à travers :

- l'amélioration de la production et de l'analyse de données désagrégées ;
- l'appui aux politiques publiques favorisant l'inclusion économique et sociale ;
- le renforcement des capacités institutionnelles en matière de ciblage et de suivi ;
- le développement d'interventions intégrées à échelle suffisante dans les zones prioritaires.

L'objectif n'est pas seulement d'atténuer les vulnérabilités, mais de réduire structurellement les inégalités qui freinent l'accélération des ODD.



6. ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX

La RDC est partie prenante à la quasi-totalité des principaux instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits humains, au travail décent, à l'égalité de genre, à la protection des populations civiles, au climat et à la biodiversité. Sur le plan constitutionnel, la protection des droits et libertés est inscrite au cœur de l'architecture juridique, tandis que des mécanismes institutionnels ont été établis pour assurer la conformité aux engagements régionaux et internationaux.

6.1 Adhésion normative et architecture institutionnelle

La RDC a ratifié 7 des 9 principaux traités internationaux des droits humains, dont le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), le Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC), la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), la Convention relative aux droits de l'enfant (CRC) et son Protocole, la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CRPD), et la Convention contre la torture (CAT). Elle est également partie aux Conventions fondamentales de l'OIT, ainsi qu'aux principaux cadres environnementaux et climatiques, y compris la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC), l'Accord de Paris, la Convention sur la diversité biologique et l'Agenda 2030 pour le développement durable. Au niveau régional, elle a adhéré à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, au Protocole de Maputo sur les droits des femmes, à la Convention de Kampala sur la protection des personnes déplacées internes, et participe aux dispositions normatives de la CEEAC, la SADC et du COMESA. Ces engagements sont appuyés par des mécanismes nationaux dédiés, notamment le Ministère des Droits Humains, la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH), le Comité Interministériel des Droits de l'Homme (CIDH), fonctionnant comme Mécanisme National de Préparation des Rapports et de Suivi (MNPS) et la Commission permanente des droits de l'homme du Parlement. Cependant, ces structures restent contraintes par des ressources humaines et financières insuffisantes, une coordination interinstitutionnelle irrégulière, et des capacités limitées de collecte, d'analyse et diffusion des données.

6.2 Suivi, rapportage et coopération avec les mécanismes internationaux

Les obligations de rapportage ne suivent pas entièrement le haut niveau de ratification et la mise en œuvre des recommandations reste fragmentaire, due aux défis de coordination, au manque de ressources et à la faible appropriation au niveau provincial. Un développement notable concerne le 4^{ème} cycle de l'Examen Périodique Universel (EPU) en novembre 2024, où la RDC a accepté 235 recommandations sur 284, reflétant un engagement politique important. Les recommandations portent sur, la lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits, la protection des défenseurs des droits humains, la prévention de la torture, l'élargissement de l'espace civique, l'égalité de genre et l'inclusion des personnes en situation de handicap. Le défi majeur réside désormais dans l'opérationnalisation, à travers des feuilles de route nationales de mise en œuvre séquencée, des mécanismes provinciaux de suivi et la mobilisation de financements internes et externes.

6.3 Coopération récente avec les mécanismes spéciaux

La visite en mai 2025 de la Rapporteuse spéciale sur les personnes déplacées internes et, en juillet 2025, du Rapporteur spécial sur la traite des personnes, a permis d'actualiser le dialogue entre l'État et les mécanismes des Nations Unies sur la protection des populations à risque, la prévention de l'exploitation et la réparation. Ces échanges ont conduit à des engagements concrets en matière de réparation, prévention de la traite et soutien aux victimes. Toutefois, leur mise en œuvre est conditionnée à l'accès humanitaire, aux capacités judiciaires locales et à la stabilité sécuritaire.

6.4 Positionnement international recentré et défis persistants

L'élection de la RDC au Conseil des droits de l'homme (mandat 2025-2027, vice-présidence) et au Conseil de sécurité des Nations Unies en tant que membre non-permanent pour 2026-2027 crée une fenêtre stratégique unique pour promouvoir la sécurité, la protection des civils, la justice transitionnelle et la consolidation de la paix. Ce positionnement peut accélérer les réformes institutionnelles internes, à condition qu'il soit accompagné d'un calendrier des priorités nationales. Les défis majeurs quant à cela sont une faible appropriation des engagements au niveau provincial et local, l'absence de budgets alignés sur les plans d'action issus des engagements, la faible collecte de données désagrégées LNOB et les conflits armés entravant la protection des civils.

6.5 Implications stratégiques pour le CCDD 2025–2029

Figure 16 : Priorités d'appui du SNU pour la mise en œuvre des engagements internationaux¹⁹

Priorités d'appui du SNU	Axes programmatiques	Effets attendus
Renforcer le système national de suivi des engagements internationaux	Appui opérationnel au CIDH/CNDH ; Feuille de route EPU ; renforcement provincial	Suivi régulier, transparence, redevabilité accrue
Protéger l'espace civique et les défenseurs des droits humains	Mécanismes locaux de redevabilité ; protection DDRH ; assistance juridique	Réduction des menaces, capacité de plaidoyer accrue
Intégrer les engagements internationaux dans les politiques sectorielles	Budgets sensibles au genre ; approche territoriale LNOB ; standards de qualité des services	Services publics plus équitables et accessibles
Promouvoir la justice transitionnelle et la lutte contre l'impunité	Appui institutionnel FARDC/PNC ; chaînes pénales spécialisées ; réparation aux survivantes	Renforcement de la confiance civique et cohésion sociale

La RDC dispose d'un cadre normatif et diplomatique robuste. Le défi n'est pas l'engagement formel, mais la traduction en résultats concrets pour les populations. Le CCDD doit ancrer l'appui du SNU dans la mise en œuvre territorialisée, la redevabilité, la protection des civils, et l'inclusion LNOB, en étroite coopération avec les mécanismes nationaux et internationaux.

¹⁹ OHCHR (2021; 2023); UNSDG (2019); UN Women (2020); United Nations (1999; 2014); OSRSG-SVC (2022).

7. FINANCEMENT ET POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

L'accélération des Objectifs de développement durable en République démocratique du Congo dépendra moins de l'adoption de nouvelles stratégies que de la capacité à mobiliser, aligner et utiliser efficacement les ressources disponibles. Dans un contexte marqué par une pression budgétaire accrue, des besoins sécuritaires élevés et une dépendance persistante aux recettes extractives, la question du financement constitue le principal déterminant de la crédibilité des ambitions nationales.

7.1 Contraintes macro-budgétaires et espace fiscal

Malgré une croissance économique soutenue ces dernières années, l'espace budgétaire demeure limité. Les recettes intérieures, bien qu'en progression, restent inférieures au potentiel fiscal du pays. La volatilité des cours des matières premières, la dollarisation de l'économie et l'importance des dépenses sécuritaires réduisent la marge de manœuvre pour financer les priorités sociales et structurelles. Le ratio recettes/PIB reste modeste au regard des besoins d'investissement en capital humain, infrastructures et transition énergétique (15 % du PIB en 2024, oscillant entre 13 et 16 % ces dernières années, selon la Banque mondiale). L'amélioration de la mobilisation domestique des ressources notamment par l'élargissement de l'assiette fiscale, la rationalisation des exonérations et le renforcement de la transparence ; constitue une condition préalable à la soutenabilité du financement des ODD.

Dans ce contexte, la priorisation et le séquençage des investissements deviennent essentiels. L'alignement entre planification nationale, budgétisation et résultats mesurables devra être renforcé afin d'éviter la dispersion des ressources.

7.2 Financement international et rôle des institutions financières

L'aide publique au développement demeure un levier important, en particulier dans les provinces affectées par la fragilité. Toutefois, les flux concessionnels restent volatiles et souvent fragmentés. La coordination entre partenaires techniques et financiers demeure un enjeu majeur pour maximiser l'impact.

La collaboration renforcée avec les institutions financières internationales a permis des avancées notables, notamment dans le cadre des programmes appuyés par le FMI et la Banque mondiale. Ces partenariats contribuent à stabiliser le cadre macroéconomique et à mobiliser des ressources additionnelles. L'enjeu pour la période 2026–2030 consiste à mieux articuler ces financements avec les priorités du Cadre de coopération, en orientant les appuis vers des investissements structurants à fort effet multiplicateur, notamment dans les secteurs de l'énergie, de l'agriculture et du capital humain.

7.3 Financement intégré et innovation financière

L'opérationnalisation progressive du Cadre de financement intégré (INFF) offre une opportunité pour améliorer la cohérence entre politiques publiques et financement du développement. La diversification des sources de financement (incluant partenariats public-privé responsables, financements climatiques et instruments innovants) devra être accélérée.

La RDC dispose d'un potentiel significatif en matière de financements liés au climat et à la biodiversité. Toutefois, la capacité d'absorption et la préparation de projets bancables doivent être renforcées afin de transformer ce potentiel en flux financiers effectifs. Le développement de mécanismes de financement territorialisé pourrait également soutenir des approches intégrées dans les provinces prioritaires, en combinant ressources publiques, concessionnelles et privées.

Suivant les quatre priorités stratégiques du CCDD 2025-2029, les actions à mener peuvent s'articuler comme suit :

Priorité stratégique 1 : Croissance inclusive & emplois (Effet 1)

Sur un budget estimé de 579,96 millions USD, 471,78 restent à mobiliser à travers un mix de financements. Une hausse en ressources propres de 15,9 % → 25 % au niveau domestique se combinera avec des partenariats Privé public dans les secteurs micro, petites et moyennes entreprises/agribusiness, zones agro-industrielles et de garanties de portefeuille (IFC/DFI) et un volet aide programmable avec des appuis budgétaires basés sur résultats (RBF) et fonds communs emploi/Enseignement et Formation Techniques et Professionnels. Les indicateurs phares sont la pauvreté (seuil international), la croissance hors mines, l'emploi formel et la part des dépenses d'investissement.

Priorité stratégique 2 : Gouvernance, État de droit & protection (Effets 2.1 & 2.2)

Sur un budget estimé de 433,71 millions USD, 344,73 restent à mobiliser à travers un mix de différents leviers financiers, y inclus des conditionnalités pro-transparence & exécution, réduction des dépenses extra-budgétaires, digitalisation des marchés publics (FEC/RSF), des fonds de stabilisation (PBF, SCF, BM, BAD) et de justice transitionnelle ; PSEA/GRM et données ouvertes (IIAG, IPC). La digitalisation fiscale permettra de récupérer des recettes perdues pour cause de conflit.

Priorité stratégique 3 : Services sociaux, protection sociale & résilience (Effet 3)

Sur un budget estimé de 2,05 milliards USD, 1,73 restent à mobiliser à travers un mix de fonds verticaux et des Multi-partner Trust Fund (par ex. Mécanisme de financement mondial/Association internationale de développement santé, Fonds mondial/President's Emergency Plan for AIDS Relief ou Plan d'urgence du président américain pour la lutte contre le sida (santé/VIH), Éducation-ne-peut-attendre ainsi qu'un socle M-GA (non-contributif) avec un co-financement domestique progressif et des achats institutionnels (cantines scolaires) comme moteur local afin de parvenir à changer les indicateurs suivants : retard de croissance <37,9 %, UHC index <60 %, accès à l'eau >51 %, scolarisation primaire >70 % et une baisse de l'incidence VIH.

Priorité stratégique 4 : Ressources naturelles, climat & énergie propre (Effet 4)

Sur un budget estimé de 626,85 millions USD, 491,47 restent à mobiliser à travers CAFI/REDD+ à l'échelle + GCF/GEF ; marché carbone régulé (ARMCA) pour cuisson propre, mini-réseaux, évitement/dégradation, restauration et un modèle « blended finance » avec des garanties de performance énergétique (solaire) sur base de résultats vérifiés (RBF). L'objectif inclut 20 plans provinciaux intégrant climat/NRM, 705 000+ ha restaurés, une réduction GES 16 %, et un taux des Énergies Renouvelables d'au moins 11 % du mix énergétique total de la RDC.

7.4 Partenariats stratégiques et implications pour le SNU

L'efficacité du financement dépendra de la qualité des partenariats. Au-delà des partenaires traditionnels, une collaboration renforcée avec : le secteur privé formel et les entreprises responsables ; les institutions financières régionales ; la société civile et les organisations communautaires ; les autorités provinciales ; sera déterminante pour assurer l'appropriation locale et la durabilité des interventions.

La coordination avec les initiatives régionales, notamment dans les domaines des corridors économiques et des chaînes de valeur minières stratégiques, pourra également contribuer à élargir l'impact des investissements.

Dans ce contexte, le rôle du SNU dépasse la simple mobilisation de ressources additionnelles. Il consiste à :

- renforcer l'analyse macro-fiscale et le suivi de l'espace budgétaire ;
- appuyer l'alignement des financements externes sur les priorités nationales ;
- promouvoir des approches intégrées combinant développement, stabilisation et résilience ;
- soutenir la cohérence entre planification stratégique et programmation financière.

La période 2026–2030 exigera une sélectivité accrue. Les ressources devront être orientées vers des interventions à échelle suffisante, capables de produire des résultats mesurables pour les populations les plus vulnérables.

7.5 Risques

La mise en œuvre des priorités de financement et des réformes identifiées s'inscrit dans un environnement à forte exposition aux risques, nécessitant des gardes fous. Le **risque sécuritaire**, particulièrement dans l'Est du pays, impose de protéger l'exécution des interventions à travers des dispositifs de budgétisation de crise, des filets sociaux adaptatifs et des modalités RBF, afin de préserver la continuité des services essentiels. Le **risque de gouvernance** appelle à un renforcement de la transparence et la redevabilité, notamment par la transparence budgétaire, les audits de performance et des mécanismes de contrôle citoyen, en cohérence avec les exigences des cadres macroéconomiques tels que la FEC et le RSF. Enfin, le développement des marchés carbone comporte un **risque de faible intégrité environnementale et sociale**, qui devra être atténué par l'opérationnalisation de l'ARMCA, l'application de standards robustes de MRV, et la garantie des droits des communautés locales, y compris des mécanismes transparents de partage des bénéfices.



8. ANALYSE DES RISQUES ET SCENARIOS

La période 2026-2030 constitue une fenêtre déterminante pour la République démocratique du Congo. Les choix politiques, budgétaires et institutionnels opérés au cours des prochaines années influenceront profondément la trajectoire du pays vers les Objectifs de développement durable. L'environnement national et régional demeure toutefois caractérisé par une incertitude élevée, justifiant une analyse structurée des risques et des scénarios possibles. L'approche retenue distingue trois catégories de risques interconnectés : sécuritaires et politiques, macroéconomiques et budgétaires, climatiques et sociaux. Ces risques influencent directement les quatre transformations prioritaires identifiées dans la présente analyse commune pays.

8.1 Principaux risques structurants

Risques sécuritaires et politiques

La persistance des conflits dans l'Est du pays demeure le risque systémique majeur. Une intensification des violences ou une régionalisation accrue du conflit compromettrait les efforts de stabilisation, augmenterait les déplacements internes et absorberait une part croissante des ressources publiques au détriment des investissements sociaux et productifs. Les tensions politiques internes, si elles venaient à s'exacerber, pourraient également fragiliser la cohésion institutionnelle et ralentir les réformes structurelles.

Implication stratégique : sans stabilisation progressive et renforcement de la gouvernance territoriale, l'accélération des ODD restera limitée.

Risques macroéconomiques et budgétaires

La forte dépendance aux recettes minières expose l'économie aux fluctuations des prix internationaux. Un choc négatif sur les cours des matières premières réduirait significativement les recettes publiques, comprimant l'espace budgétaire disponible pour financer les priorités sociales et climatiques. Par ailleurs, l'augmentation des dépenses sécuritaires, combinée à une mobilisation fiscale encore limitée, pourrait accentuer les arbitrages difficiles entre stabilité macroéconomique et investissements dans le capital humain.

Implication stratégique : l'amélioration de la mobilisation domestique des ressources et la diversification économique constituent des leviers essentiels de résilience.

Risques climatiques et environnementaux

L'intensification des phénomènes climatiques extrêmes (inondations, érosion, variabilité des précipitations) affecte déjà les moyens de subsistance, les infrastructures et la sécurité alimentaire. L'accélération de la déforestation et des pressions foncières pourrait également compromettre les engagements climatiques et réduire l'accès aux financements internationaux liés au climat.

Implication stratégique : l'intégration systématique de la résilience climatique dans les politiques publiques devient incontournable.

Risques sociaux et démographiques

La croissance démographique rapide, combinée à un chômage élevé des jeunes, représente un facteur de vulnérabilité structurelle. L'absence de création massive d'emplois productifs pourrait accentuer les tensions sociales et alimenter des dynamiques de fragilité. Les inégalités territoriales persistantes et l'insuffisance de couverture de la protection sociale exposent une part importante de la population aux chocs économiques et sécuritaires.

Implication stratégique : l'investissement dans le capital humain et la création d'emplois inclusifs sont des priorités transversales.

La matrice suivante priorise les risques selon leur probabilité, leur impact et la vitesse d'apparition. Les commentaires aident à comprendre « pourquoi » ces risques comptent et « comment » ils affectent la programmation. Les trois premiers risques portent la majeure partie de l'aléa programmatique. La gouvernance et les données déterminent la soutenabilité des réponses et la confiance des partenaires ; elles exigent un suivi constant même si leur « vélocité » est plus lente.

Figure 17 : Cartographie des principaux risques programmatiques et mesures d'atténuation

Risque principal	Probabilité	Impact	Vélocité	Commentaire non-technique (pourquoi c'est critique)	Mesures d'atténuation phares
Escalade sécuritaire à l'Est / régionalisation	Élevée	Très élevé	Rapide	Affecte directement les civils et la logistique, perturbe écoles/centres de santé, accroît les coûts & délais	Diplomatie régionale, couloirs humanitaires, DDR/SSR ciblé , protection civils, scénarios d'accès modulaires
Chocs prix/changes (cuivre/cobalt, denrées)	Élevée	Élevé	Rapide	Renchérit les prix de l'alimentation/transport, érode pouvoir d'achat, fragilise filets sociaux	Coordination macro, filets adaptatifs, achats institutionnels locaux , hedging limité, transferts "cash+"
Chocs climatiques (inondations, glissements, sécheresse)	Élevée	Élevé	Saisonnière mais brutale	Détruit cultures/maisons, déplace des ménages, propage maladies hydriques	Alerte précoce, investissements résilients (WASH/urbanisme), assurance paramétrique

Pandémies/épidémies (Ebola, choléra, mpox)	Moyenne	Élevé	Très rapide	Saturation des hôpitaux, interruption des services essentiels	RSI, surveillance communautaire, stocks stratégiques, continuité des services essentiels
Gouvernance/données (opacité, exécution budgétaire)	Moyenne	Élevé	Lente mais cumulative	Moindre efficacité de la dépense, confiance réduite, retards de services	GFP, e-procurement, budgets genre/climat , portails de données & audits sociaux
Espace humanitaire restreint/acceptation	Élevée	Élevé	Rapide	Empêche l'aide d'arriver, augmente les risques du personnel	Stratégies d'acceptation, liaison FARDC/PNC, protocoles convois, communications de risque

8.2 Scénarios prospectifs à l'horizon 2030

Scénario 1 : Stabilisation progressive et réformes accélérées (Scénario favorable)

Dans ce scénario, une amélioration graduelle de la situation sécuritaire permet de réduire les déplacements massifs et de restaurer l'activité économique dans les provinces affectées. Les réformes fiscales progressent, la mobilisation domestique des ressources s'améliore et les investissements structurants dans l'énergie, l'agriculture et le capital humain sont renforcés.

La RDC consolide son positionnement stratégique dans les chaînes de valeur des minerais critiques tout en amorçant une diversification progressive.

Résultat probable : accélération mesurée mais tangible vers les ODD, avec réduction progressive des inégalités territoriales.

Scénario 2 : Statu quo fragile (Scénario intermédiaire)

La situation sécuritaire reste instable mais contenue. La croissance se maintient grâce au secteur extractif, sans diversification significative. Les contraintes budgétaires persistent, limitant la capacité à étendre les investissements sociaux.

Les progrès vers les ODD se poursuivent à un rythme lent et inégal, avec un maintien de fortes disparités régionales.

Résultat probable : amélioration partielle des indicateurs, mais éloignement de plusieurs cibles ODD à l'horizon 2030.

Scénario 3 : Détérioration sécuritaire et choc macroéconomique (Scénario défavorable)

Une aggravation des conflits, combinée à un choc externe sur les prix des matières premières, réduit drastiquement l'espace budgétaire. Les dépenses sécuritaires augmentent, les investissements sociaux stagnent et la pauvreté s'accroît. Les progrès vers les ODD sont inversés dans plusieurs secteurs clés.

Résultat probable : recul significatif des indicateurs sociaux et environnementaux.

8.3 Implications stratégiques pour le CCDD et la programmation

L'analyse des scénarios souligne trois impératifs :

- Sélectivité stratégique : concentrer les ressources sur un nombre limité d'interventions à fort effet multiplicateur.
- Flexibilité programmatique : intégrer des mécanismes d'adaptation aux chocs sécuritaires et macroéconomiques.
- Territorialisation ciblée : prioriser les provinces cumulant fragilité, pauvreté et vulnérabilité climatique.

Le Système des Nations Unies devra adopter une approche à la fois prudente et ambitieuse, combinant gestion des risques et soutien à des transformations structurelles à moyen terme.

Cette gouvernance des scénarios faite de déclencheurs clairs, règles « if/then », paniers d'interventions par scénario, permet d'absorber les chocs sans perdre de vue l'équité (LNOB) et la soutenabilité.



9. AVANTAGES COMPARATIFS DU SYSTÈME NATIONS UNIES

Le Système des Nations Unies (SNU) en RDC constitue un partenaire stratégique unique de par sa présence territoriale étendue, sa capacité de coordination intersectorielle, et son rôle normatif dans l'alignement des politiques nationales sur les engagements régionaux et internationaux. Avec 23 agences, fonds et programmes opérationnels, le SNU mobilise un ensemble de ressources techniques, programmatiques et diplomatiques difficilement égalé par d'autres partenaires.

9.1 Présence nationale, provinciale et communautaire

Le SNU dispose d'une présence continue dans toutes les provinces, y compris dans les zones affectées par l'insécurité (Nord-Kivu, Sud-Kivu, Ituri, Tanganyika, Maniema). Ceci permet un accès humanitaire soutenu même en contexte de conflit, la mise en œuvre de programmes communautaires au plus près des populations et une compréhension fine des dynamiques locales, sociales, économiques et politiques.

9.2 Rôle normatif et appui à l'alignement politique

Le SNU accompagne le gouvernement dans la domestication des normes internationales (droits humains, CEDEF, CRPD, CRC, Sendai, Accord de Paris, Zéro Violence Basée sur le Genre, NDC/REDD+). Il renforce les capacités institutionnelles des ministères, de la CNDH, du Parlement, des assemblées provinciales et des administrations locales pour la production de lois et politiques publiques, la mise en œuvre des engagements internationaux et le suivi ainsi que l'évaluation des performances publiques.

9.3 Capacité de coordination multisectorielle

Le SNU pilote les mécanismes de coordination humanitaire (cluster system/OCHA), stabilisation (P-DDRCS/UNDP), développement (Groupe Thématique du Plan, CCDD). Il assure la cohérence des actions en contexte de Nexus humanitaire – développement – paix (HDP Nexus). Cette coordination contribue à éviter la duplication des efforts, à optimiser les ressources financières et à renforcer la redevabilité commune.



9.4 Expertise technique de haut niveau

Le SNU offre des expertises uniques dans plusieurs domaines stratégiques comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous.

Figure 18 : Cartographie des contributions et valeurs ajoutées du SNU par domaine stratégique

Domaine stratégique	Agences clés mobilisées	Valeurs ajoutées
Gouvernance, paix & justice	PNUD, MONUSCO/BCNUDH, ONUDC, ONUFEMMES, UNICEF, OIM	Assistance électorale, droits humains, réformes administratives, DDR/SSR, mécanismes de redevabilité et justice transitionnelle, lutte contre l'impunité et les VBG
Services sociaux & capital humain	OMS, UNICEF, UNESCO, PAM, UNFPA, ONUSIDA	CSU, santé reproductive, nutrition, éducation, protection de l'enfance

Économie & développement productif	FAO, FIDA, ONUDI, PNUD, UNCDF, BIT, BCNUDH	Diversification économique, entrepreneuriat, agro-industries, travail décent, droit au développement
Climat, forêts, énergie & environnement	PNUE, PNUD, FAO, UN-HABITAT, UNCDF,	REDD+/CAFI, planification territoriale, villes résilientes, adaptation climatique
Protection & solutions durables	HCR, OIM, PAM, UNICEF, UNFPA, BCNUDH	Protection des déplacés, cohésion sociale, renforcement de la résilience

9.5 Capacité de mobilisation des ressources et financements innovants

Le SNU catalyse des financements concessionnels (Banque Mondiale, BAD, Fonds Mondial, Gavi). Il facilite l'accès à :

- Fonds climat (GCF, GEF, CAFI),
- Financements verts et carbone de haute intégrité,
- Mécanismes multi-bailleurs (MPTF, SDG Fund).

Il accompagne l'État dans la mise en place du Cadre National de Financement Intégré (INFF).

9.6 Approche centrée sur les populations et le principe LNOB

L'action du Système des Nations Unies en République démocratique du Congo est guidée par une approche centrée sur les populations, fondée sur les droits humains, le principe de ne laisser personne de côté, l'égalité de genre, la participation communautaire et la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA). Cette approche vise à garantir que les interventions bénéficient prioritairement aux groupes les plus exposés aux exclusions, notamment les femmes et les filles, les personnes déplacées et retournées, les peuples autochtones, les personnes vivant avec handicap, les jeunes et les ménages ruraux enclavés.

9.7 Capacité à agir en contexte de crise

Le Système des Nations Unies en République démocratique du Congo dispose d'une capacité éprouvée d'intervention en contexte de crise, notamment lors des urgences épidémiques récentes, et d'une réactivité opérationnelle assurée par des mécanismes logistiques, sanitaires et de protection inter-agences. Cette capacité repose sur des plans de contingence robustes et une organisation opérationnelle sécurisée, permettant le maintien des interventions essentielles malgré l'instabilité.



CONCLUSION

La période 2026–2030 constitue une fenêtre critique et non renouvelable pour accélérer la mise en œuvre des Objectifs de développement durable en République démocratique du Congo. Les décisions politiques, budgétaires et institutionnelles prises au cours des prochaines années détermineront si le pays parvient à enclencher une trajectoire de transformation inclusive et résiliente ou si les fragilités structurelles persistent et s'approfondissent.

Dans un contexte marqué par une instabilité sécuritaire prolongée à l'Est du pays, une pression démographique croissante et un espace budgétaire contraint, aggravé par l'augmentation des dépenses sécuritaires ; la sélectivité stratégique, la priorisation territoriale et le séquençage des réformes seront déterminants. L'Est du pays demeure le principal facteur de vulnérabilité systémique.

Tant que les causes structurelles du conflit ne seront pas traitées (gouvernance des ressources naturelles, tensions foncières, dynamiques régionales et économie politique des groupes armés) les gains en matière de développement resteront fragiles.

La consolidation de la paix et le renforcement de la gouvernance constituent ainsi une condition préalable à toute accélération durable des ODD. Par ailleurs, la croissance économique soutenue par le secteur extractif ne s'est pas traduite par une transformation structurelle ni par une création d'emplois à grande échelle.

Dans un contexte de volatilité externe et de dépendance aux matières premières, la diversification économique, le développement des chaînes de valeur domestiques, l'appui aux PME et l'investissement dans le capital humain doivent être priorités.

Compte tenu des ressources limitées, des arbitrages devront être opérés afin de protéger les dépenses sociales essentielles, renforcer



la mobilisation des ressources intérieures et concentrer les investissements publics sur des secteurs à fort effet multiplicateur. Les inégalités territoriales persistantes et la pression sur les services sociaux exigent une opérationnalisation concrète du principe « Ne laisser personne de côté ».

Cela implique des interventions ciblées et à grande échelle dans les provinces affectées par les conflits, les déplacements et les chocs climatiques, ainsi qu'un renforcement des systèmes de données désagrégées pour mesurer les résultats auprès des populations les plus vulnérables.

Enfin, la RDC occupe une position stratégique dans la gouvernance climatique mondiale. La protection du Bassin du Congo et la transition énergétique juste représentent non seulement des impératifs environnementaux, mais aussi des opportunités de transformation économique si elles sont accompagnées d'une mobilisation accrue des financements climatiques et d'une gouvernance durable des ressources naturelles.

Dans ce contexte, l'accélération vers les ODD devra s'articuler autour de quatre transformations interdépendantes : (i) consolidation de la paix et gouvernance renforcée ; (ii) investissement massif dans le capital humain ; (iii) diversification économique créatrice d'emplois productifs ; (iv) transition climatique juste et gestion durable des ressources. La mise en œuvre cohérente et séquencée de ces transformations dans le cadre du CCDD 2025–2029 nécessitera une action collective et coordonnée du Système des Nations Unies, privilégiant l'appui aux politiques transformatrices et des interventions ciblées et intégrées, capables de produire des résultats mesurables pour les populations les plus exposées à la fragilité.

Les cinq prochaines années seront décisives. La capacité du pays à prioriser, à coordonner et à maintenir la cohérence des politiques publiques déterminera si la RDC peut transformer ses vulnérabilités structurelles en leviers de résilience et de développement durable à l'horizon 2030.

Bibliographie

ACLED. (2025). *Democratic Republic of the Congo Conflict Data*. Armed Conflict Location & Event Data Project.

<https://acleddata.com>

Banque centrale du Congo. (2025). *Rapport de politique monétaire – troisième trimestre 2025*. Kinshasa.

Banque mondiale. (2023). *Boosting Labor Productivity in Sub-Saharan Africa*. Washington, DC : World Bank.

Banque mondiale. (2024). *Democratic Republic of the Congo Economic Update: Navigating Macroeconomic Pressures*. Washington, DC : World Bank.

Banque mondiale. (2024). *Poverty and Equity Brief: Democratic Republic of the Congo*. Washington, DC : World Bank.

Banque mondiale. (2025). *Access to electricity (% of population) – Democratic Republic of the Congo*. Washington, DC : World Bank.

Banque mondiale. (2025). *Democratic Republic of the Congo Overview*. Washington, DC : World Bank. <https://www.worldbank.org/en/country/drc/overview>

Commission électorale nationale indépendante. (2024). *Feuille de route électorale 2025–2029*. Kinshasa : CENI.

Ekeh, P. P. (1975). Colonialism and the two publics in Africa: A theoretical statement. *American Political Science Review*, 69(4), 91–113.

FAO & Programme alimentaire mondial. (2025). *Hunger Hotspots and Acute Food Insecurity: Democratic Republic of the Congo*. Rome : FAO & WFP.

Food and Agriculture Organization of the United Nations. (2024).

DRC Agricultural Outlook and Food Security Update. Rome : FAO.

Food and Agriculture Organization of the United Nations. (2025). *Resilience and Livelihoods Programming in Eastern DRC*. Rome : FAO.

Fonds monétaire international. (2024). *Democratic Republic of the Congo: Article IV Consultation*. Washington, DC : IMF.

Fonds monétaire international. (2024). *Democratic Republic of the Congo: Extended Credit Facility and Resilience and Sustainability Facility*. Washington, DC : IMF.

Fonds monétaire international. (2025). *Democratic Republic of the Congo: First Review Under the Extended Credit Facility Arrangement* (Country Report No. 25/195). Washington, DC : IMF.

Global Environment Facility. (2024). *GEF-8 Programming Strategy for Fragile and Conflict-Affected States*. Washington, DC : GEF.

Green Climate Fund. (2024). *Country Programme: Democratic Republic of the Congo*. Incheon : GCF.

Institut national de la statistique. (2023). *Enquête sur les unités de production informelle et l'emploi en République démocratique du Congo*. Kinshasa : INS.

Integrated Food Security Phase Classification. (2025). *IPC Acute Food Insecurity Analysis – Democratic Republic of the Congo*. Rome : IPC Global Support Unit.

International Labour Organization. (2023). *Decent Work Country Programme (DWCP): Democratic Republic of the Congo*. Geneva : ILO.

International Organization for Migration. (2025). *Displacement Tracking Matrix (DTM): Democratic Republic of the Congo*. Geneva : IOM.

Moore, S. F. (1973). Law and social change: The semi-autonomous social field as an appropriate subject of study. *Law & Society Review*, 7(4), 719–746.

Muchukiwa, B. (2006). *Territoires ethniques et territoires étatiques : pouvoirs locaux et conflits interethniques au Sud-Kivu (RDC)*. Paris : L'Harmattan.

Nations Unies – République démocratique du Congo. (2025). *Analyse macroéconomique de la RDC*. Kinshasa : Nations Unies.

OCDE. (2023). *OECD Due Diligence Guidance for Responsible Mineral Supply Chains*. Paris : Organisation de coopération et de développement économiques.

ONU-Habitat. (2023). *Profil urbain de la République démocratique du Congo*. Nairobi : ONU-Habitat.

Organisation internationale du Travail. (2021). *Programme Pays pour le Travail Décent (PPTD) 2021-2024 – République démocratique du Congo*. Kinshasa : OIT.

Organisation mondiale de la Santé & UNICEF. (2024). *Progress on Drinking Water, Sanitation and Hygiene (2000–2022)*. Joint Monitoring Programme.

Programme des Nations Unies pour le développement. (2023). *Integrated National Financing Framework (INFF) Guidance Note*. New York : UNDP.

Programme des Nations Unies pour le développement. (2024). *Financing the Sustainable Development Goals in Fragile Contexts*. New York : UNDP.

United Nations. (2011). *Guiding Principles on Business and Human Rights*. New York : United Nations.

United Nations Children's Fund. (2024). *Situation Analysis of Children and Women in the Democratic Republic of the Congo*. New York : UNICEF.

United Nations Country Team – Democratic Republic of the Congo. (2025). *Common Country Analysis (CCA): Democratic Republic of the Congo – 2025 Update*. Kinshasa : United Nations.

United Nations High Commissioner for Refugees. (2024). *Global Trends: Forced Displacement in 2023–2024*. Geneva : UNHCR.

United Nations Mine Action Service. (2025). *Mine Action Annual Report – Democratic Republic of the Congo*. New York : UNMAS.

United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs. (2024). *Humanitarian Needs Overview: Democratic Republic of the Congo*. Geneva : OCHA.

United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs. (2025). *Humanitarian Response Plan: Democratic Republic of the Congo*. Geneva : OCHA.

United Nations Resident Coordinator's Office – Democratic Republic of the Congo. (2025). *What's at Stake: Humanitarian, Economic and Stability Impacts of the Crisis in Eastern DRC*. Kinshasa : RCO.



NATIONS UNIES RD CONGO



Bureau du Coordonnateur Résident
Concession Utex Africa
Kinshasa • Ngaliema



BP 8811 • Kinshasa • RD Congo



<https://drcongo.un.org/fr>

